



Compagnie Commune de Réassurance
des Etats Membres de la Conférence
Interafricaine des Marchés d'Assurances



RAPPORT ANNUEL 2022





Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CICA-RE	3
PRINCIPAUX INDICATEURS	4
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
DIRECTION GÉNÉRALE	7
AVANT-PROPOS	8
I- Le contexte économique et l'environnement commercial	9
II- Les opérations.....	12
A. Les produits.....	13
1. Le Chiffre d'affaires	13
2. Les provisions de primes	22
3. Les autres produits	22
B. Les charges	23
1. Les charges de sinistres	23
2. Les commissions	24
3. Les autres charges	25
4. Le ratio combiné.....	25
C. La rétention et la rétrocession	26
D. Les résultats	28
1. Les Résultats Techniques	28
2. Le Résultat Net de l'Exercice.....	28
3. L'Affectation du Résultat Net.....	29
4. La masse bilancielle	29
III- La solvabilité de la compagnie	30
IV. Perspectives.....	32
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	25
ANNEXES	35



CICA-RE

Créée le 24 septembre 1981 par les douze (12) Etats Membres de la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances (CICA) devenue CIMA depuis la signature en 1992 du Traité de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances, la CICA-RE a véritablement démarré ses opérations techniques à partir du 1^{er} janvier 1984. Le siège social est à Lomé (République Togolaise).

Capital Social : 60 000 000 000 FCFA capital autorisé

Au 31 décembre 2022, le capital de la compagnie est de 60 000 000 000 FCFA entièrement libéré qui se répartit comme suit :

- 51% détenus par les états membres douze (12) Etats Membres
- 49% détenus par des Institutions Financières, des Banques de Développement et des Sociétés d'Assurances

NOTRE VISION

Etre le réassureur leader de la Zone CIMA et un opérateur incontournable sur le continent africain.

NOTRE MISSION

- Promouvoir le développement des activités nationales d'assurances et de réassurances dans les pays membres ;
- Favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous régionales et régionales ;
- Contribuer au développement économique de la Zone CIMA en particulier et de l'Afrique en général.

NOS VALEURS

- Réactivité
- Respect des engagements
- Bonne gouvernance
- Quête permanente de l'excellence

RATING

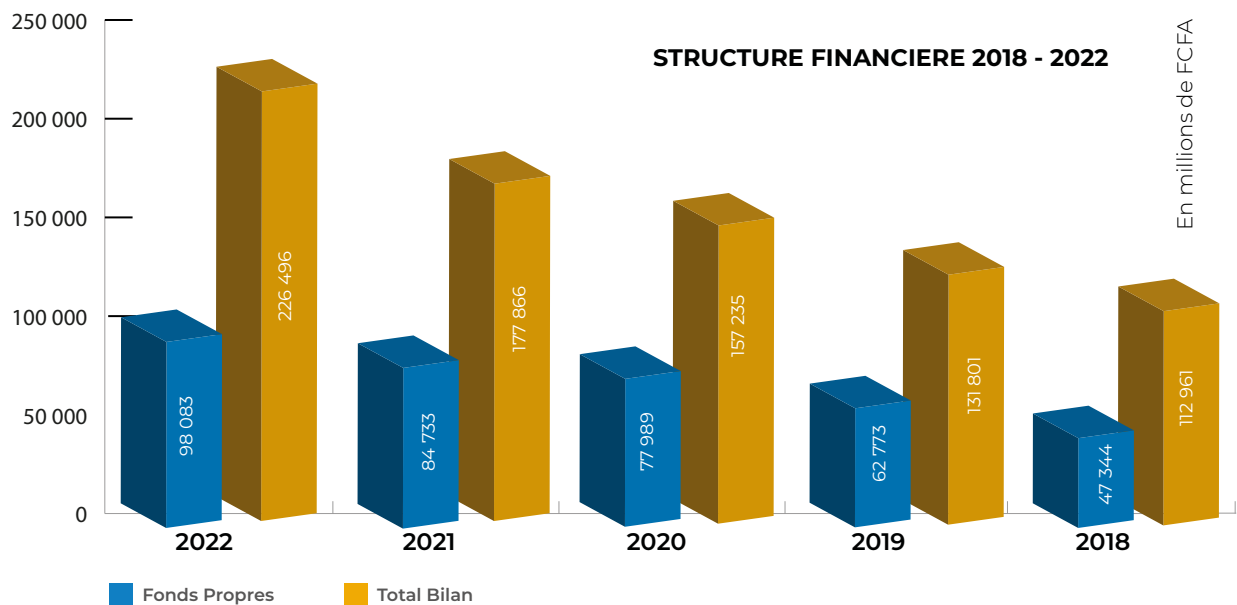
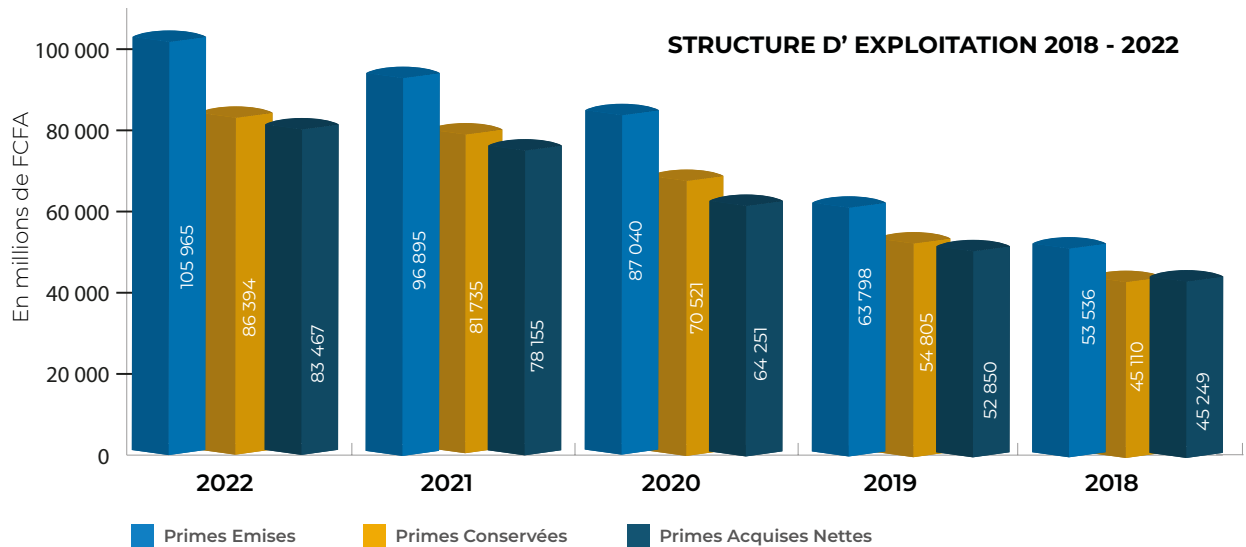




LES PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS		2022	2021	2020	2019	2018	Var. 21/22
EXPLOITATION	Primes Emises	105 965	96 895	87 040	63 798	53 536	9%
	Primes Conservées	86 394	81 735	70 521	54 805	45 110	6%
	Primes Acquises Nettes	83 467	78 155	64 251	52 850	45 249	7%
	Résultat Net	8 220	7 349	5 742	5 078	4 567	12%
STRUCTURE	Fonds Propres	98 083	84 733	77 989	62 773	47 344	16%
FINANCIERE	Total bilan	226 496	177 866	157 235	131 801	112 961	18%

Chiffres en millions de FCFA





COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022



Olivier MEBIAME ASSAME

Président du Conseil d'Administration
Administrateur Représentant l'Etat
du GABON / Directeur National des
Assurances du Gabon



Mamadou DEME

Administrateur
Représentant l'Etat
du SENEGAL /
Directeur des
Assurances
du Sénégal



Issouf TRAORE

Administrateur
Représentant l'Etat
de COTE D'IVOIRE
/ Directeur des
Assurances de la Côte
d'Ivoire



Maurice MATANGA

Administrateur Représentant le
Groupe CHANAS ASSURANCES
- FSA - ASSURANCES LAFIA
- ASSURANCES MAGHREBIA
- SEN-RE - L'AFRICAIN DES
ASSURANCES (BENIN) - SNAR
LEYMA - AREA / Président
du Conseil d'Administration
de CHANAS ASSURANCES
CAMEROUN



Moustapha BEN BARKA

Administrateur
Représentant la BOAD
/ Vice-président de la
BOAD



Antoni Marie Jubilair ABUI Epouse MENDOUA

Administrateur
Représentant l'Etat du
CAMEROUN / Directeur
des Assurances du
CAMEROUN



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE) AU 31 DÉCEMBRE 2022



**Mamou
OUEDRAOGO**

Administrateur
Représentant l'Etat
du BURKINA FASO
/ Directrice des
Assurances du Burkina
Faso



**Saliou
BAKAYOKO**

Administrateur
Représentant les
PRIVES IVOIRIENS



**Elvis Camille de
Monique NZEINGUED**

Administrateur
Représentant le
Groupe d'Etats :
CONGO-BENIN-MALI /
Directeur National des
Assurances du Congo



**Jacques Gnénéyéri
SILUE**

Administrateur
Représentant
la CNPS-CI
Directeur Général
Adjoint Chargé de
l'Administration et des
Finances de la CNPS-CI



**ASSIGNON Koffi
Masé Elom**

Administrateur
Représentant le
Groupe d'Etats :
TOGO-TCHAD-RCA-
NIGER / Directeur
National des
Assurances du Togo



Frédéric FLEJOU

Administrateur
Représentant la BAD /
Consultant à la BAD



COMPOSITION DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2022



Karim DIARASSOUBA

Directeur Général



Abdias SABA

Directeur Général Adjoint



Avant-propos



Le trente huitième rapport annuel présente l'exercice comptable 2022, décrit les conditions dans lesquelles la Compagnie a évolué ainsi que les perspectives de développement.

Le chiffre d'affaires 2022 s'établit à 105,965 milliards de FCFA et connaît une hausse de 9,36% par rapport à l'exercice précédent où le chiffre d'affaires était de 96,895 milliards de FCFA.

Les affaires réalisées en zone CIMA représentent 50% du chiffre d'affaires global 2022 contre 48% en 2021.

Les cessions légales représentent 37,02% contre 36,62% en 2021 du chiffre d'affaires soit une hausse de 10,55% portée par les cessions légales sur les traités traditionnels. Les conventionnelles qui, l'exercice écoulé, représentaient 63,38% du chiffre d'affaires, s'élèvent en 2022 à 62,98% toutes zones confondues en valeur relative, et enregistrent une hausse de 9% en valeur absolue.

Les résultats techniques des acceptations brutes atteignent 25,845 milliards de FCFA. Le bénéfice de l'exercice, après déduction des frais généraux et amortissements, et sous l'effet des profits et pertes hors exploitation, s'élève à 8,220 milliards de FCFA contre 7,349 milliards de FCFA en 2021. Il représente 14% du capital social.

Le total du bilan s'élève à 226,496 milliards de FCFA contre 177,866 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 48,630 milliards de FCFA en valeur absolue et de 27% en valeur relative.

Ce rapport, dans une première partie, décrit le contexte économique et l'environnement commercial au cours de l'exercice 2022.

Dans une deuxième partie, sous le titre « les opérations », l'exploitation est analysée.

Le rapport donne, en conclusion, un aperçu sur les perspectives de la Compagnie au cours des prochains exercices.



**I. CONTEXTE
ECONOMIQUE ET
L'ENVIRONNEMENT
COMMERCIAL**



I. Contexte économique et l'environnement commercial

La persistance de la pandémie de Covid-19 en Chine, l'enlisement de la guerre en Ukraine et les tensions inflationnistes persistantes dans la plupart des régions du monde ont eu pour conséquence le ralentissement de la croissance économique mondiale de 3,4 % en 2012.

Aux Etats-Unis, la croissance économique s'est ralentie à 1 % au 4ème trimestre 2022 après un niveau de 1,9% au 3ème trimestre. Ce ralentissement est consécutif au durcissement des conditions d'emprunt sur le marché hypothécaire à la suite du relèvement des taux par le FED qui a affecté la consommation des ménages et l'investissement résidentiel.

Dans la zone Euro, le rythme de progression du PIB, en glissement annuel, a ralenti à 1,4 % au 4ème trimestre 2022, après 2,3 % le trimestre précédent. Ce ralentissement de l'activité économique est en lien avec le resserrement des conditions financières consécutif aux hausses successives des taux directeurs par la Banque Centrale Européenne.

Au Royaume Uni, l'activité économique a été moins dynamique, avec une croissance du PIB réel de 0,3 % au 4ème trimestre 2022, contre un niveau de 1,9 % le trimestre précédent. Cette baisse de l'activité reflète les effets négatifs à l'inflation sur la consommation des ménages et ceux du durcissement des conditions de financement de l'investissement privé, en particulier dans l'immobilier.

Dans les pays émergents, l'activité économique en Chine s'est stabilisée, au 4ème trimestre 2022, après un rebond le trimestre précédent. Ainsi,

la croissance du PIB, en glissement annuel, est ressortie à 0,9 % contre 3,9 % un trimestre plutôt. L'inflation s'est établie à 1,8% en décembre 2022 contre 2,8 % en septembre 2022.

Au Nigéria, principal partenaire commercial des Etats Membres de l'UEMOA dans la CEDEAO, le rythme d'accroissement du PIB devrait ressortir à 2,1 % au 4ème trimestre 2022 après une progression de 2,2 % un trimestre plutôt. Le taux d'inflation s'est accru en ressortant à 21,3% en décembre 2022 après un niveau de 20,8% en septembre 2022.

Dans la zone UEMOA, l'activité économique a connu une progression de 5,4 % du PIB en volume, sur un an au 4ème trimestre 2022 après une hausse de 5,7 % le trimestre précédent. Selon les dernières estimations, la croissance du PIB de l'Union, en terme réel, ressortirait à 5,6 % en 2022 après 6,1% en 2021. L'exécution des opérations financières des Etats Membres de l'UEMOA s'est traduite au cours de l'année 2022 par une augmentation du déficit budgétaire (base engagement dons compris) par rapport à l'année précédente en raison des mesures prises visant à préserver le pouvoir d'achat des populations et à poursuivre l'exécution des programmes d'investissement publique.

Dans la zone CEMAC, l'activité économique au 4ème trimestre 2022, en glissement annuel, s'est inscrite en hausse de 4,6% en nette progression par rapport à la même période un an plutôt. En glissement trimestriel, l'indice composite de l'activité économique s'est accru de 0,4 % au 4ème trimestre 2022 contre une progression de 2,8 % un trimestre plutôt.



5,6%
de taux de
croissance
dans la Zone
UEMOA

2,9%
de taux de
croissance
dans la Zone
CEMAC

11,25%
de taux de
croissance
dans la Zone
CIMA

Sur l'ensemble de l'année, la croissance économique est passée de 1,7 % en 2021 à 2,9 % en 2022 portée principalement par un rebond de la croissance pétrolière. L'inflation s'est hissée à 5,6 % en moyenne annuelle et 6,7 % en glissement annuel contre respectivement 1,7 % et 2,6 % un an plutôt.

Dans la zone CIMA, le Règlement modifiant et complétant le régime du contrat d'assurance et d'indemnisation des victimes qui renforce le droit des assurés dans les contrats d'assurance en Vie d'une part et à l'indemnisation en cas d'accident de la circulation en ce qui concerne l'assurance automobile d'autre part aura des incidences sur le marché.

En outre, les effets de report de mesures d'assouplissement prises en 2020 par le Régulateur en vue d'atténuer les conséquences de la crise sanitaire sur les compagnies d'assurances continuent de se faire ressentir.

Ainsi, les estimations de primes émises en 2022 s'établissent à 1 780 milliards de francs CFA contre 1 600 milliards de francs CFA en 2021, soit une hausse de 11,25 %. Les taux de cession en réassurance Non-Vie se sont stabilisés avec une moyenne de 20 % alors que les tendances observées en Vie sont baissières sur les cinq dernières années.

Au niveau de la Compagnie, les faits marquants qui ont caractérisé l'exercice 2022 sont les suivants :

- La clôture de l'opération d'augmentation de capital de 50 à 60 milliards de FCFA avec l'entrée de la Banque Africaine de Développement dans l'actionnariat de la Compagnie disposant d'un siège permanent au sein du Conseil d'Administration ;
- La mise à jour des Règles Comptables par l'adoption d'une politique de provisionnement des créances douteuses ;
- La réalisation d'une étude d'optimisation du programme de rétrocession Non-Vie ;
- L'amélioration de la notation financière de la Compagnie par AM Best de B à B+ pour la solidité financière et de bb+ à bbb- en crédit émetteur.

Tel est le contexte dans lequel les activités de la compagnie se sont déroulées en 2022.



II. LES OPERATIONS

A. LES PRODUITS

B. LES CHARGES

C. LA RÉTENTION ET LA RÉTROCESSION

D. LES RÉSULTATS



II. LES OPERATIONS

A. LES PRODUITS

1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

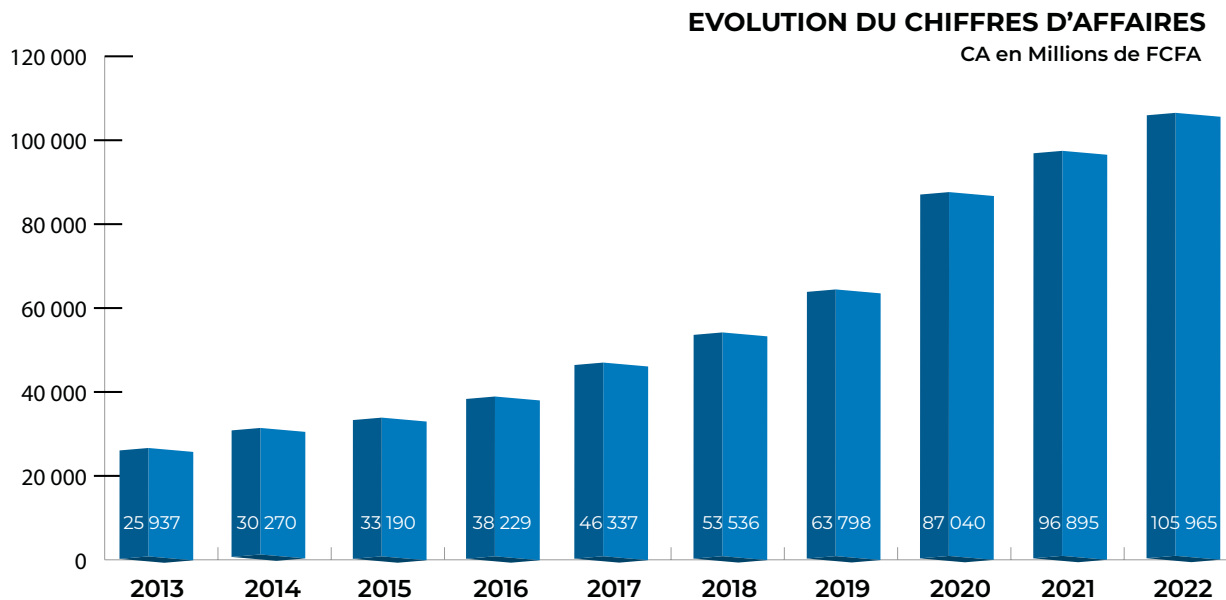
Le chiffre d'affaires brut toutes branches confondues s'élève à 105,965 milliards de FCFA contre 96,895 milliards de FCFA en 2021, en hausse de 9,070 milliards de FCFA en valeur absolue, soit une progression de 9,36%.

La progression du chiffre d'affaires provient, entre autres, de la hausse des souscriptions Vie et Non-Vie d'un montant total de 11,020 milliards de FCFA. Les détails des progressions se présentent de la façon suivante :

- Nouvelles Cessions légales Non-Vie : de FCFA 22,129 milliards en 2021 à FCFA 24,178 milliards en 2022 (1er Franc FCFA 14,336 milliards ; Cessions légales Facultatifs FCFA 9,842 milliards).
 - Cessions légales Traditionnelles Traités Non-Vie : de FCFA 8,852 milliards en 2021 à FCFA 9,425 milliards en 2022.
 - Traités conventionnels Non-Vie CIMA : de FCFA 2,247 milliards en 2021 à FCFA 2,391 milliards en 2022.
 - Facultatifs Non-Vie CIMA : de FCFA 6,105 milliards en 2021 à FCFA 9,122 milliards en 2022.
 - Traités Non-Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 6,393 milliards en 2021 à FCFA 6,567 milliards en 2022.
 - Traités Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA -0,037 milliard en 2021 à FCFA 0,021 milliard en 2022.
 - Traités Non-Vie Hors Afrique : de FCFA 22,376 milliards en 2021 à FCFA 24,667 milliards en 2022.
 - Facultatifs Vie Hors Afrique : Souscription nouvelle de FCFA 0,967 milliard en 2022.
- Cependant, cette hausse a été atténuée par la régression des souscriptions Vie et Non-Vie d'un montant total de 1,951 milliards de FCFA. Les zones ayant connues les baisses sont les suivantes :
- Nouvelles Cessions légales Vie : de FCFA 2,845 milliards en 2021 à FCFA 2,233 milliards en 2022 (1er Franc 2,102 milliards ; Cessions légales Facultatifs 0,131 milliard).
 - Traités Vie CIMA : de FCFA 1,978 milliards en 2021 à FCFA 1,946 milliards en 2022.
 - Facultatifs Vie CIMA : de FCFA 0,400 milliard en 2021 à FCFA 0,254 milliard en 2022.
 - Facultatifs Non-Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 8,241 milliards en 2021 à 7,136 milliards en 2022.
 - Facultatifs Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 0,047 milliard en 2021 à FCFA 0,035 milliard en 2022.
 - Facultatifs Non-Vie Hors Afrique : de FCFA 13,660 milliards en 2021 à 13,634 milliards en 2022.



La figure 1 : présente l'évolution du chiffre d'affaires par exercice comptable (en millions de FCFA).



a- Répartition du chiffre d'affaires par centre de production

Quatre centres de production animent l'activité de la Compagnie : le Bureau Régional de Douala, le Bureau Régional d'Abidjan, la Succursale de

Tunis et le Siège à Lomé qui abrite la Direction des Opérations Vie et la Direction Centrale de la Production Non-Vie (DCPNV).

CENTRE DE PRODUCTION	2022		2021		VARIATION 2022 / 2021	
	MONTANT	%	MONTANT	%		
BUREAU REGIONAL AFRIQUE CENTRALE	14 250	13,45	12 057	12,44	18,20%	
BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST	32 827	30,98	28 666	29,58	14,51%	
SUCCURSALE AFRIQUE DU NORD	5 818	5,49	6 015	6,21	-3,27%	
SIEGE LOME	NON-VIE	44 224	41,73	43 267	44,65	2,21%
	VIE	8 846	8,35	6 891	7,11	28,37%
	TOTAL SIEGE	53 070	50,08	50 158	51,76	5,81%
TOTAL CICA-RE	105 965	100,00	96 895	100,00	9,36%	

Tableau 1. Répartition du chiffre d'affaires 2022 et 2021 par centre de production (en millions FCFA)



Le Bureau Régional Afrique Centrale a enregistré en 2022 une production de 14,250 milliards de FCFA contre 12,057 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 18,20%, et représente 13,45% du chiffre d'affaires total de la Compagnie en 2022.

Le Bureau Régional Afrique de l'Ouest: le chiffre d'affaires généré par ce centre de production s'est établi en 2022 à 32,827 milliards de FCFA contre 28,666 milliards FCFA en 2021, soit une croissance de 14,51%, et représente 30,98% du chiffre d'affaires total de la Compagnie en 2022.

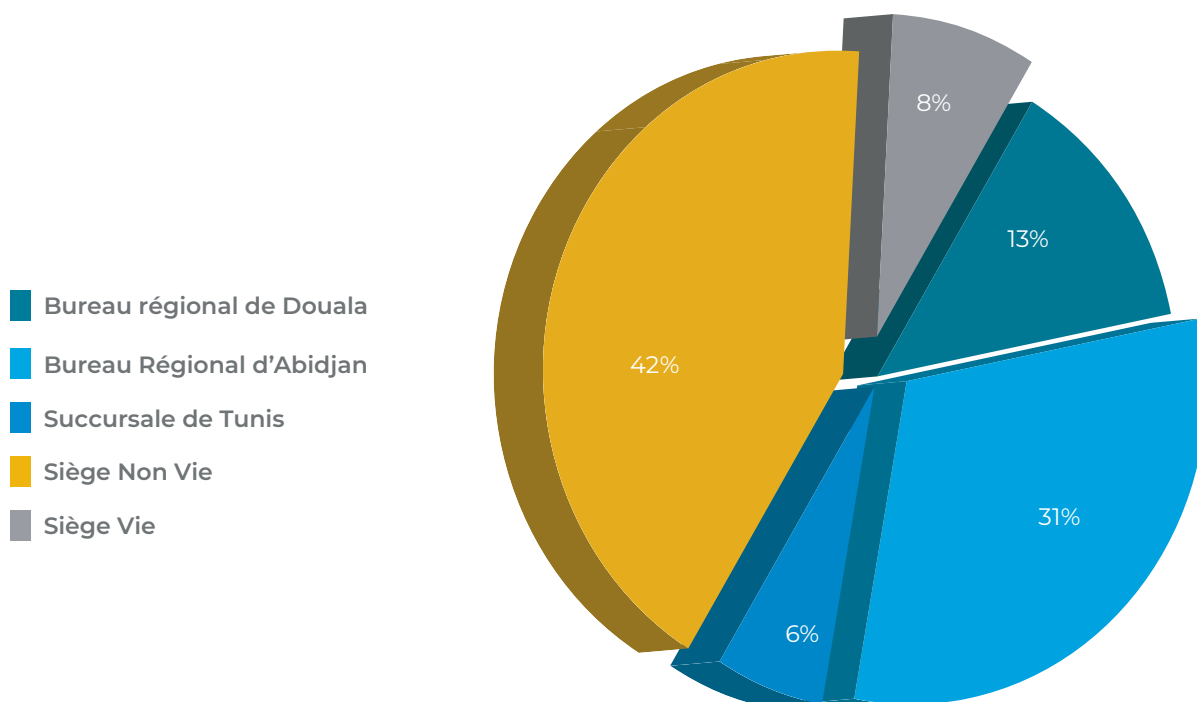
La Succursale Afrique du Nord a enregistré en 2022 une production de 5,818 milliards de FCFA contre 6,015 milliards de FCFA en 2021, soit une baisse de 3,27%, et représente 5,49% du chiffre d'affaires total de la Compagnie en 2022.

Le Siège (Direction Centrale de la Production Non-Vie et Direction des Opérations Vie) a enregistré en 2022 une production cumulée de 53,070 milliards de FCFA contre 50,158 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 5,81%, et représente 50,08% du chiffre d'affaires total de la Compagnie en 2022.

- La Direction Centrale de la Production Non-Vie (DCPNV) a enregistré une production en 2022 de 44,224 milliards de FCFA contre 43,267 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 2,21%, et représente 41,73% du chiffre d'affaires total de la Compagnie en 2022.

- La Direction des Opérations Vie a réalisé une production en 2022 de 8,846 milliards de FCFA contre 6,891 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 28,37%, et représente 8,35% du chiffre d'affaires total de la Compagnie en 2022.

Figure 2. : Répartition du chiffre d'affaires 2022 par centre de production





b- Le chiffre d'affaires par branche

Au cours de l'exercice sous revue, s'agissant de l'activité Non-Vie, les branches Incendie, Risques Annexes et Risques Techniques restent dominantes dans le chiffre d'affaires auquel elles ont contribué à hauteur de 64,268 milliards de FCFA, soit 60,65% du chiffre d'affaires global. La branche Automobile et Accident suit avec 15,969 milliards FCFA et représente 15,07% du montant total des primes. Les primes générées par les branches Transport- Aviation-Energie représentent 10,70% de la production totale pour un chiffre d'affaires de 11,337 milliards de FCFA. La production des branches Risques Agricoles est de 5,546 milliards de FCFA et représente 5,23% du chiffre d'affaires total.

Quant aux acceptations de la branche Vie, elles s'élèvent à 8,846 milliards de FCFA, soit 8,35% du chiffre d'affaires de la Compagnie.

Les branches Incendie, Risques Annexes et Risques Techniques continuent de progresser. Le chiffre d'affaires de la branche Transport-Aviation-Energie et de la branche Vie, qui ont connu des baisses en 2021, ont augmenté significativement en 2022 respectivement de 61,09% et de 28,37%.

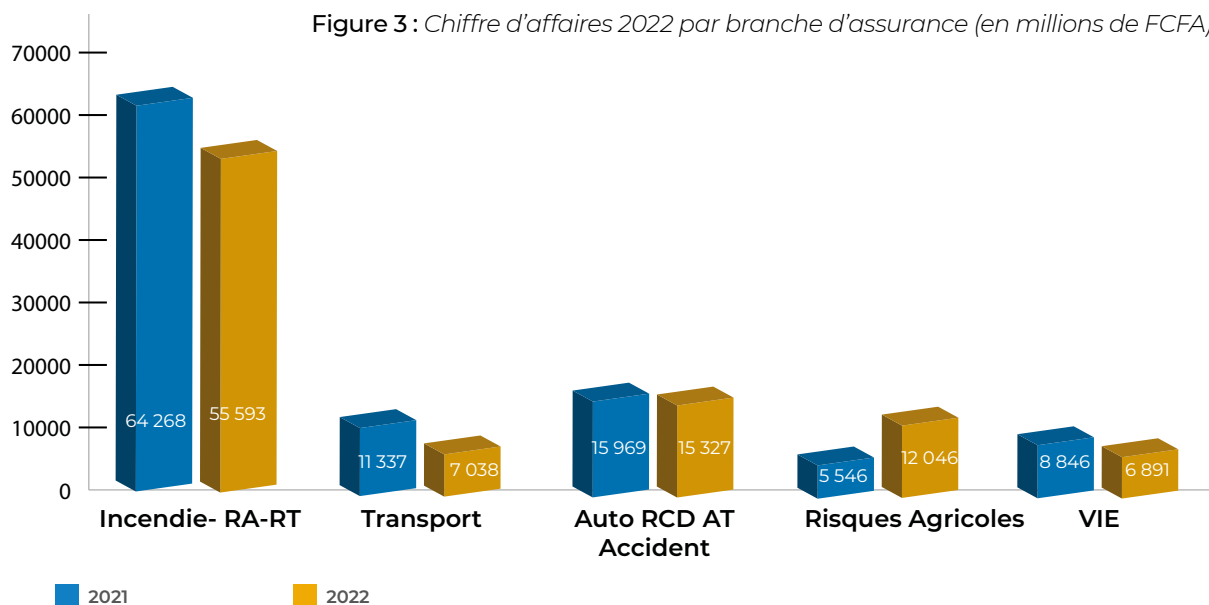
Le chiffre d'affaires de la branche Automobile et accidents qui a connu une baisse en 2021 a augmenté légèrement de 4,19% en 2022.

Le chiffre d'affaires de la branche Agriculture a connu une baisse significative de 53,96% en 2022 en rapport avec la nouvelle stratégie de souscription dans cette branche.

Tableau 2 : Chiffre d'affaires 2022 par branche (en millions de FCFA)

BRANCHE	2022	%	2021	%	VARIATION (22/21)
INCENDIE - RA-RT	64 268	60,65	55 593	57,37	15,60%
TRANSPORT-AVIATION-ENERGIE	11 337	10,70	7 038	7,26	61,09%
AUTO-RCD-AT ACCIDENT	15 969	15,07	15 327	15,82	4,19%
RISQUES AGRICOLES	5 546	5,23	12 046	12,43	-53,96%
TOTAL NON-VIE	97 120	91,65	90 004	92,89	7,91%
VIE	8 846	8,35	6 891	7,11	28,37%
TOTAL GÉNÉRAL	105 965	100,00	96 895	100,00	9,36%

Figure 3 : Chiffre d'affaires 2022 par branche d'assurance (en millions de FCFA)



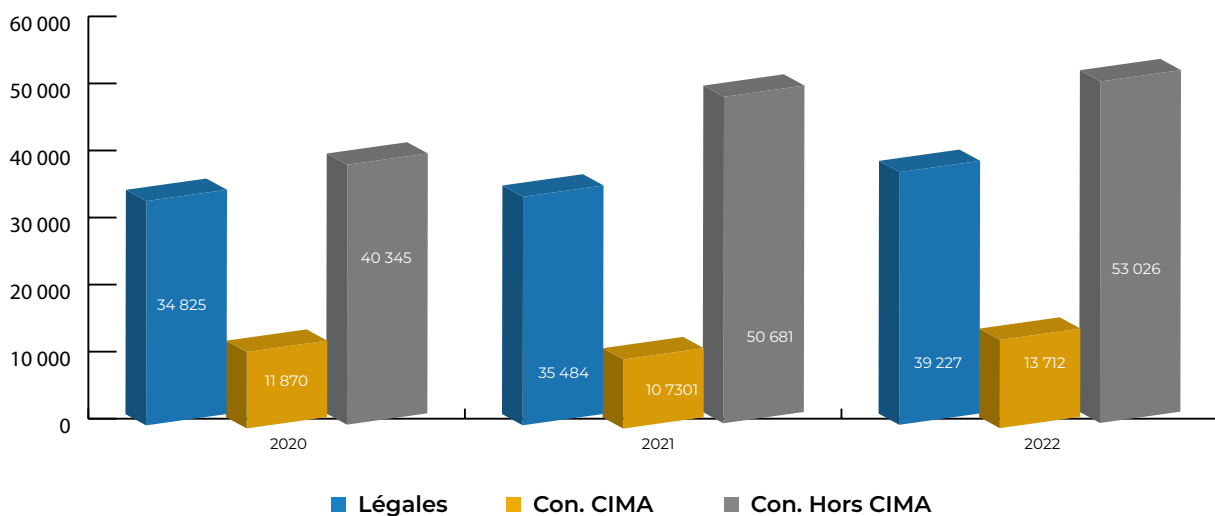


c- Le chiffre d'affaires par forme d'acceptation et par zone

Tableau 4. : Chiffre d'affaires cessions conventionnelles et légales (en millions de FCFA)

CA PAR ZONE ET PAR TYPE	2022	2021	2 020	2019	2018	Prop.2022	Var. 2022/2021	Var. 2021/2020
ZONE CIMA								
CESSIONS LÉGALES	39 227	35 484	34 825	9 954	9 439	37%	10,55%	2%
TRAITÉS	4 337	4 225	5 266	6 399	5 286	4%	2,65%	-20%
FACULTATIVES	9 375	6 505	6 603	10 097	9 458	9%	44,11%	-1%
TOTAL ZONE CIMA	52 939	46 214	46 695	26 450	24 183	50%	14,55%	-1%
ZONE HORS CIMA								
TRAITÉS	31 254	28 733	23 447	25 312	20 406	29%	8,78%	23%
FACULTATIVES	21 772	21 949	16 898	12 036	8 946	21%	-0,80%	30%
TOTAL ZONE HORS CIMA	53 026	50 681	40 345	37 348	29 353	50%	4,63%	26%
TOUTES ZONES								
CESSIONS LÉGALES	39 227	35 484	34 825	9 954	9 439	37%	10,55%	2%
TRAITÉS	35 591	32 958	28 713	31 711	25 692	34%	7,99%	15%
FACULTATIVES	31 147	28 454	23 501	22 133	18 404	29%	9,47%	21%
TOTALE TOUTES ZONES	105 965	96 895	87 040	63 798	53 536	100%	9,36%	11%

Figure 4. : Evolution du chiffre d'affaires cessions légales et conventionnelles (en millions de FCFA)





Zone CIMA : le chiffre d'affaires réalisé dans cette zone est de 52,939 milliards de FCFA. On constate une hausse de 14,55% par rapport à la réalisation de l'exercice 2021 qui était de 46,214 milliards de FCFA.

La branche Non-Vie passe de 39,334 milliards de FCFA en 2021 à 45,116 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 14,70%. Quant à la branche Vie, elle passe de 6,880 milliards de FCFA en 2021 à 7,823 milliards de FCFA en 2022, soit une progression de 13,70%.

Les cessions légales Vie et Non Vie se chiffrent à 39,227 milliards de FCFA en 2022 contre 35,484 milliards de FCFA en 2021, et représentent 37,02% du chiffre d'affaires global et 74,10% des acceptations provenant de la zone CIMA (76,78% en 2021).

Concernant les cessions conventionnelles (traités et facultatives), elles s'élèvent à 13,712 milliards de FCFA contre 10,730 milliards de FCFA en 2021 et représentent respectivement 12,94% du chiffre d'affaires global et 25,90% des acceptations provenant de la Zone CIMA (23,22% en 2021).

Zones Hors CIMA : la branche Incendie-RA-RT reste la principale branche de souscription de la Zone hors CIMA avec une réalisation de FCFA 39,494 milliards. Elle représente 74,48% du chiffre d'affaires de cette Zone qui s'élève à FCFA 53,026 milliards. Au niveau de ce portefeuille, les affaires Non-Vie sont en progression de 2,63% en passant de 50,670 milliards de FCFA en 2021 à 52,004 milliards de FCFA en 2022. Cette progression est soutenue par les affaires souscrites en Incendie-RA-RT en hausse de 22,91% en passant de FCFA 32,133 milliards en 2021 à FCFA 39,494 milliards en 2022, la branche Transport en progression de 8,34% passant de FCFA 1,674 milliards à FCFA 1,813 milliards en 2022 et la branche Auto-RCD-AT-Accidents qui passe de FCFA 4,860 milliards à FCFA 5,228 milliards en 2022 soit une hausse de 7,56%.

La branche Agricole a connu une baisse de 54,44% passant de FCFA 12,003 milliards en 2021 à FCFA 5,468 milliards en 2022.

Les affaires Vie de cette zone ont connu une progression importante et s'établissent à FCFA 1,023 milliards en 2022 contre FCFA 0,0105 milliard en 2021 :

Tableau 5. : Chiffre d'affaires hors CIMA réparti par branche d'assurance (en millions de FCFA)

BRANCHE	2022	%	2021	%	VARIATION (22/21)
INCENDIE - RA-RT	39 494	74,48	32 133	63,40	22,91
TRANSPORT-AVIATION-ENERGIE	1 813	3,42	1 674	3,30	8,34
AUTO-RCD-AT ACCIDENT	5 228	9,86	4 861	9,59	7,56
RISQUES AGRICOLES	5 468	10,31	12 003	23,68	-54,44
TOTAL NON-VIE	52 004	98,07	50 671	99,98	2,63
VIE	1 023	1,93	10	0,02	9 614,22
TOTAL GÉNÉRAL	53 026	100,00	50 681	100,00	4,63

Zone Hors CIMA Afrique : Les acceptations provenant de cette zone se chiffrent à FCFA 13,758 milliards en 2022 contre 14,644 milliards en 2021, soit une baisse de 6,05%. Cette régression résulte de la baisse des aliments des facultatives Vie et Non Vie.

Zone Hors CIMA Hors Afrique : Les acceptations provenant de cette zone s'élèvent à FCFA 39,268 milliards en 2022 contre FCFA 36,037 milliards en 2021, soit une hausse de 8,97%. Cette hausse concerne principalement les acceptations Traités et facultatives Non-Vie ainsi que les nouvelles souscriptions en facultatives Vie.



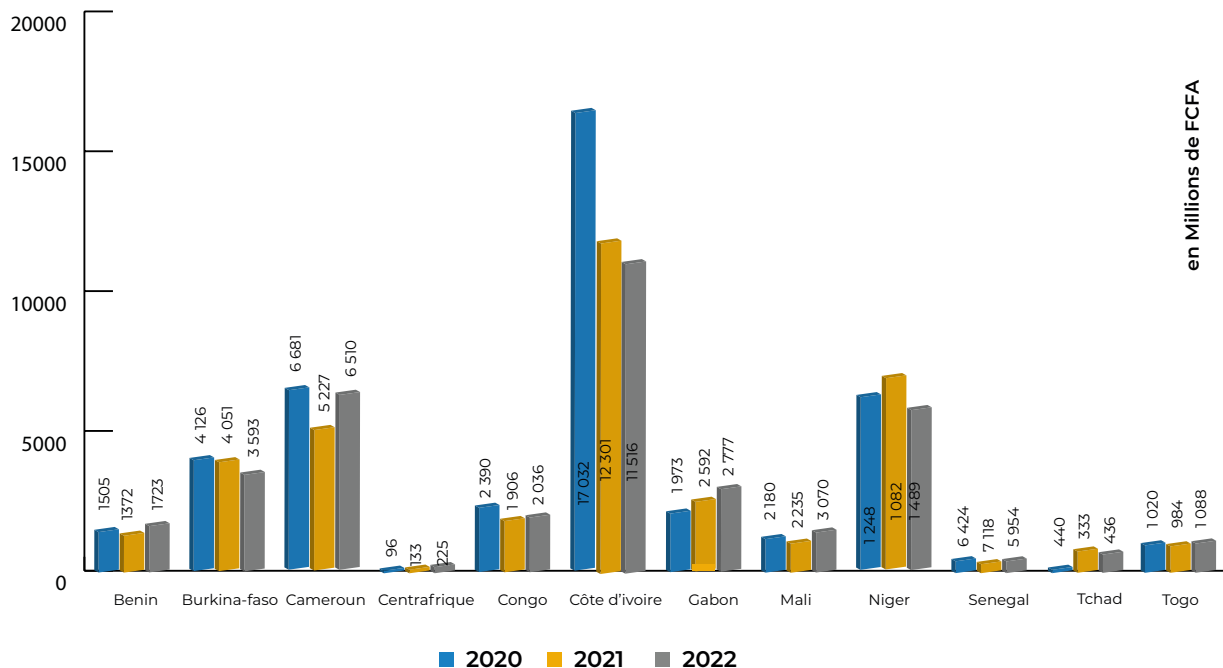
c- Le chiffre d'affaires de la zone CIMA par pays

• Chiffre d'affaires et résultat technique Non-Vie

Tableau 6.: Chiffre d'affaires et résultat technique Non-Vie de la zone CIMA réparti par PAYS (en millions de FCFA)

PAYS	PRIMES			RÉSULTATS TECHNIQUES			PART DANS LE C.A.(EN %)		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
BÉNIN	1 723	1 372	1 505	562	728	834	2,16%	1,52%	1,55%
BURKINA-FASO	3 593	4 051	4 126	2 048	-405	1 174	4,50%	4,50%	4,25%
CAMEROUN	6 510	5 227	6 681	1 121	5 525	1 227	8,15%	5,81%	6,88%
CENTRAFRIQUE	225	133	96	-264	-262	45	0,28%	0,15%	0,10%
CONGO	2 036	1 906	2 390	1 473	1 362	916	2,55%	2,12%	2,46%
CÔTE D'IVOIRE	11 516	12 301	17 032	2 943	2 311	5 602	14,43%	13,67%	17,54%
GABON	2 777	2 592	1 973	1 011	1 503	1 159	3,48%	2,88%	2,03%
MALI	3 070	2 235	2 180	1 085	993	1 302	3,85%	2,48%	2,24%
NIGER	1 489	1 082	1 248	812	631	405	1,86%	1,20%	1,29%
SÉNÉGAL	5 954	7 118	6 424	469	3 042	2 919	7,46%	7,91%	6,61%
TCHAD	436	333	440	222	42	132	0,55%	0,37%	0,45%
TOGO	1 088	984	1 020	506	-209	356	1,36%	1,09%	1,05%
TOTAL CIMA	40 417	39 334	45 116	11 990	15 260	16 072	50,63%	43,70%	46,45%
HORS CIMA	39 415	50 671	52 004	7 543	10 699	7 952	49,37%	56,30%	53,55%
TOTAL NON-VIE	79 832	90 004	97 120	19 533	25 959	24 024	100,00%	100,00%	100,00%

Figure 5.: Chiffre d'affaires Non-Vie de la zone CIMA par Pays (en millions FCFA).





La Non-Vie : Seuls la Centrafrique, le Gabon, le Mali et le Sénégal ont vu leurs chiffres d'affaires régresser au cours de l'exercice 2022. Tous les autres pays de la Zone CIMA ont enregistré une progression de leurs chiffres d'affaires 2022.

Le résultat de la zone CIMA est globalement bénéficiaire de FCFA 16,072 milliards en 2022 contre FCFA 15,260 milliards en 2021. Tous les autres pays ont connu un résultat bénéficiaire en 2022. Cependant, le Cameroun, le Gabon, le Niger et le Sénégal ont vu leur résultat technique régresser.

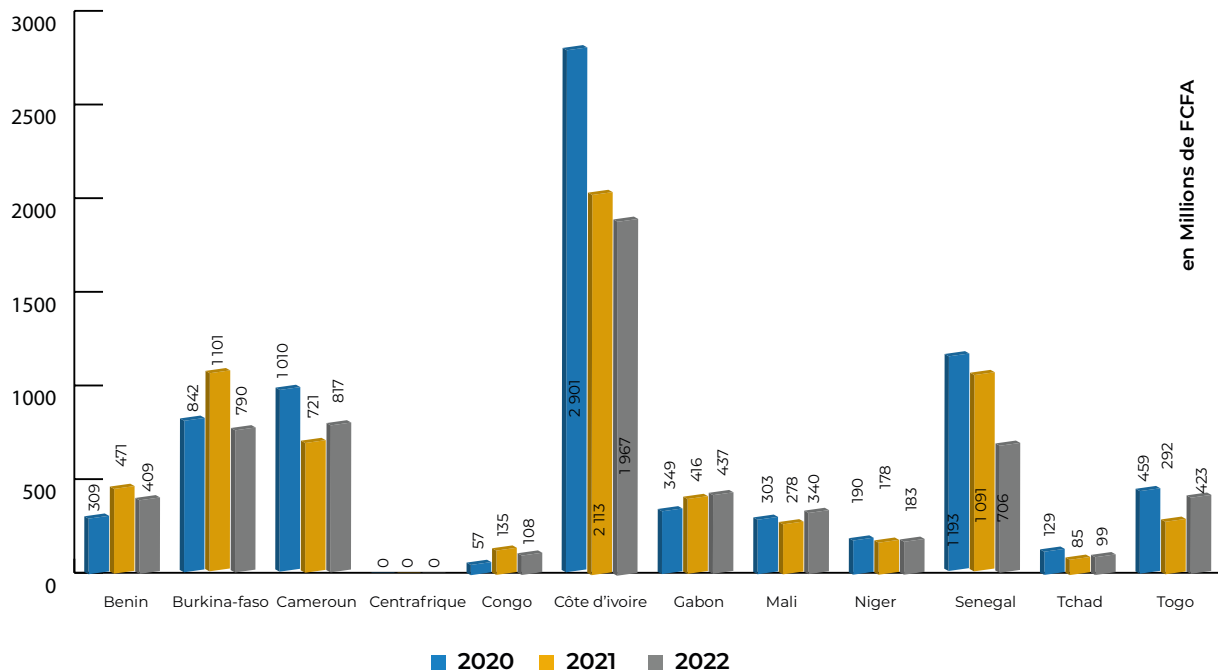
• Chiffre d'affaires et résultat technique Vie

Tableau 7. : Chiffre d'affaires et résultat technique Vie de la zone CIMA réparti par PAYS (en millions de FCFA)

PAYS	PRIMES			RÉSULTATS TECHNIQUES			PART DANS LE C.A.(EN %)		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
BÉNIN	409	471	390	288	342	-10	2,16%	1,52%	1,55%
BURKINA-FASO	790	1 101	842	-227	498	237	4,50%	4,50%	4,25%
CAMEROUN	817	721	1 010	651	12	153	8,15%	5,81%	6,88%
CENTRAFRIQUE	0	0	0	2	0	0	0,28%	0,15%	0,10%
CONGO	108	135	57	-10	61	37	2,55%	2,12%	2,46%
CÔTE D'IVOIRE	1 967	2 113	2 901	955	978	148	14,43%	13,67%	17,54%
GABON	437	416	349	339	-48	88	3,48%	2,88%	2,03%
MALI	340	278	303	-101	152	113	3,85%	2,48%	2,24%
NIGER	183	178	190	354	2	-142	1,86%	1,20%	1,29%
SÉNÉGAL	706	1 091	1 193	13	-181	339	7,46%	7,91%	6,61%
TCHAD	99	85	129	57	-23	123	0,55%	0,37%	0,45%
TOGO	423	292	459	166	266	-77	1,36%	1,09%	1,05%
TOTAL CIMA	6 278	6 880	7 823	2 486	2 059	1 010	50,63%	43,70%	46,45%
HORS CIMA	930	11	1 023	204	3	810	49,37%	56,30%	53,55%
TOTAL NON-VIE	7 208	6 891	8 846	2 690	2 062	1 821	100,00%	100,00%	100,00%



Figure 6. : Chiffre d'affaires VIE de la zone CIMA par pays (en millions FCFA).



La Vie : En 2022, les plus grandes réalisations du chiffre d'affaires de la branche Vie en zone CIMA proviennent essentiellement de la Côte d'Ivoire (32,40%), du Sénégal (13,48%), du Cameroun (11,42%) et du Burkina (9,52%). Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, Le Niger, le Tchad, le Togo et le Sénégal enregistrent une hausse de leurs chiffres d'affaires ; tandis que le Bénin, le Burkina-Faso, le Congo et le Gabon connaissent un fléchissement de leurs acceptations. La Centrafrique n'a enregistré aucun chiffre d'affaires.

Le résultat de la zone CIMA est globalement bénéficiaire de FCFA 1,010 milliards contre FCFA 2,059 milliards en 2021. Cette baisse s'explique en partie par les résultats déficitaires des marchés du Bénin, du Niger et du Togo. Tous les autres pays dégagent des résultats bénéficiaires. Cependant, le Burkina Faso, le Congo, la Côte d'Ivoire et le Mali ont vu leur résultat technique régresser.

La proportion des affaires Vie Hors CIMA a connu une augmentation et est passée de 0,15% en 2021 à 11,56% en 2022.



• Les Nouvelles Cessions Légales

Le chiffre d'affaires réalisé à travers le nouveau dispositif de cession légale (1er franc et facultatives) en 2022 est de FCFA 26,279 milliards (contre FCFA 24,975 milliards en 2021) dont 24,178 milliards de FCFA pour la Non-Vie, soit 91,54% et

2,233 milliards de FCFA pour la Vie, soit 8,46%. Ce chiffre d'affaires représente 49,89% du chiffre d'affaires de la Zone CIMA qui est de FCFA 52,939 milliards et 24,92% du chiffre d'affaires global de la Compagnie.

Tableau 8. : Chiffre d'affaires 2022 des Cessions Légales Facultatives et 1er franc par pays (en millions de FCFA)

PAYS	FACULTATIVES	TRAITES 1ER FRANC	TOTAL	%
BENIN	310	730	1 040	4%
BURKINA	1 302	1 466	2 768	11%
CAMEROUN	1 775	2 316	4 091	16%
CONGO	348	1 538	1 887	7%
COT.D'IVOIRE	2 546	4 820	7 367	28%
GABON	847	1 240	2 087	8%
MALI	586	741	1 327	5%
NIGER	194	601	795	3%
R.C.A.	6	76	82	0%
SENEGAL	1 773	2 211	3 984	15%
TCHAD	76	153	230	1%
TOGO	77	545	623	2%
TOTAL GÉNÉRAL	9 841	16 438	26 279	100%

2- Les Provisions de Primes

Elles comprennent :

Provisions mathématiques de la branche Vie	10 038 942 034
Provisions de primes des branches élémentaires (Non-Vie)	16 021 807 421
Total	26 060 749 455

Contre 22 791 549 939 FCFA au 31 décembre 2021, soit une hausse de 14,34%.

3 - Les Autres Produits

Ils se composent comme suit :

Intérêts bancaires	2 222 406 423
Intérêts des prêts et autres placements	1 904 826 651
Intérêts sur dépôts espèces	484 993 902
Total	4 612 807 421

Contre 3 653 067 758 FCFA au 31 décembre 2021 soit une hausse de 26,26%.

Les autres produits représentent 4,35% du chiffre d'affaires et permettent d'amortir 44,10% des frais généraux.



B. LES CHARGES

1. Les Charges de Sinistres

Les charges de sinistres sont composées des sinistres payés et de la variation des provisions de sinistres à la clôture (+) et à l'ouverture (-).

Les rétrocessionnaires ont participé aux sinistres payés en 2022 pour FCFA 2,519 milliards soit 6,43% contre FCFA 2,592 milliards en 2021.

a) Les sinistres payés

Ils s'élèvent à FCFA 39,192 milliards au 31 décembre 2022 contre 35,039 milliards au 31 décembre 2021, en hausse de FCFA 3,775 milliards soit 11,85%.

b) Les provisions de sinistres à payer au 31 décembre 2022

Les provisions de sinistres à payer sont évaluées à FCFA 63,586 milliards au 31 décembre 2022 contre FCFA 50,824 milliards au 31 décembre 2021. Ces provisions ont été estimées selon les méthodes actuarielles.

Provisions SAP NON-VIE	60 558 391 861
Provisions SAP VIE	3 028 029 733
Total	63 586 420 931

Il est à noter qu'un montant de FCFA 20,071 milliards demeure à la charge des rétrocessionnaires au titre des sinistres en suspens (Vie et Non Vie) à fin 2022.

On note que les provisions en monnaie convertie au 31/12/2021 de FCFA 50,824 milliards ont été reprises en 2022 pour un montant de FCFA 51,039 milliards soit une variation de FCFA 214,8 millions imputable à l'évolution du taux de change au 31/12/2022. En effet, dans le concept de la comptabilité pluri monétaires utilisée par la CICA-RE et par la plupart des réassureurs internationaux, les provisions en monnaies originales au 31/12/N sont converties au cours en vigueur au 31/12/N alors que les reprises de ces provisions en monnaies originales sont converties au cours en vigueur au 31/12/N+1.

Sous l'influence de la variation des provisions de sinistres à payer, les sinistres de compétence de l'exercice 2022 s'établissent à FCFA 51,739 milliards contre FCFA 43,701 milliards en 2021 en hausse de 18,39%. Les rétrocessionnaires participent à la charge de sinistre de compétence pour FCFA 8,671 milliards soit 16,76% du montant global des sinistres de compétence.

c- Les ratios charges de sinistres sur primes acquises (S/P) par branche

Tableau 9. : Primes acquises et S/P par branche d'assurance (en millions de FCFA)

BRANCHES	PRIMES ACQUISES 2022	CHARGES DE SINISTRES 2022	TAUX DE SINISTRALITE (S/P) 2022	TAUX DE SINISTRALITE (S/P) 2021
INCENDIE RA RT	65 157	34 903	53,57%	40,70%
TRANSPORTS	10 594	2 004	18,92%	8,47%
AUTO RCD AT ACCIDENTS	15 368	7 707	50,15%	33,31%
RISQUES AGRICOLES	5 524	4 017	72,71%	112,53%
TOTAL NON-VIE	96 644	48 631	50,32%	47,36%
VIE	6 324	3 108	49,15%	32,23%
TOTAL GENERAL	102 968	51 739	50,25%	46,43%



On constate que le ratio de sinistralité brute passe à 50,25% en 2022 contre 46,43% en 2021, soit une dégradation de 3,82 points.

Le graphique ci-après compare les Ratio S/P entre 2012 et 2022 :

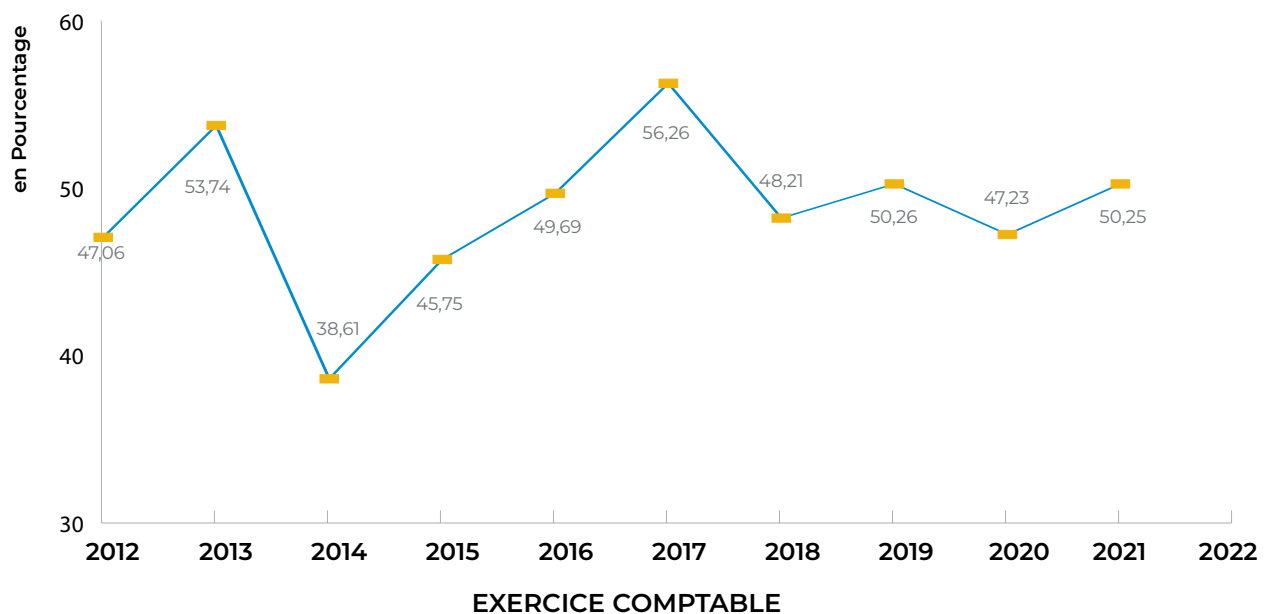


Figure 7.: Evolution du ratio S/P de 2012 à 2022.

La figure 7 montre que le ratio S/P de la compagnie est stable entre 2019 et 2022. Sur les 10 dernières années, ce ratio a évolué de façon

maîtrisée avec un minimum de 38,61 % et un maximum de 56,26 %, induisant une sinistralité moyenne sur les dix dernières années de 48,64%.

2- Les Commissions

Les Commissions Vie et Non Vie s'élèvent à FCFA 25,384 milliards au 31 décembre 2022 contre FCFA 22,409 milliards au 31 décembre 2021. Elles représentent en moyenne 23,95% du chiffre

d'affaires en 2022 contre 23,13% en 2021. La contribution des rétrocessionnaires aux charges de commissions a atteint FCFA 2,192 milliards soit 8,63% des commissions totales.



3- Les Autres Charges

Les autres charges de l'exercice 2022 s'élèvent à FCFA 10,459 milliards soit 9,93% du chiffre d'affaires contre FCFA 9,546 milliards en 2021 représentant 9,85% du chiffre d'affaires en

2021. Les autres charges hors dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à FCFA 9,533 milliards contre FCFA 8,669 milliards en 2021, en hausse de 9,97%.

4- Le Ratio Combiné brut et net de rétro

Le ratio combiné, exprimé en pourcentage des primes acquises, mesure la rentabilité opérationnelle des assureurs et réassureurs. Si ce ratio est supérieur à 100 %, le réassureur est

techniquement en perte avant le profit réalisé par ses placements. Il s'agit en fait d'un ratio qui tient compte de la sinistralité, des dépenses administratives et des autres frais de gestion.

Tableau 10-1.: Ratio Combiné brut 2021 - 2022

ELEMENTS	2022	2021	Variation
CHARGE DE SINISTRES / PRIMES ACQUISES (BRUT)	50,25%	46,43%	3,82%
COMMISSIONS / PRIMES ÉMISES	23,95%	23,13%	0,83%
AUTRES CHARGES / PRIMES ÉMISES	9,69%	9,60%	0,08%
RATIO COMBINÉ BRUT	83,89%	79,16%	4,73%

Le ratio combiné brut de la CICA-RE, en 2022 s'est dégradé de 4,73 points pour s'établir à 83,89%.

Tableau 10-2. : Ratio Combiné net de Retro 2021 - 2022

ELEMENTS	2022	2021	Variation
CHARGE DE SINISTRES/PRIMES ACQUISES (NET DE RETRO)	51,60%	54,22%	-2,62%
COMMISSIONS / PRIMES EMISES (NET DE RETRO)	26,84%	26,28%	0,56%
AUTRES CHARGES / PRIMES ÉMISES	9,69%	9,60%	0,08%
RATIO COMBINE (NET DE RETRO)	88,13%	90,11%	-1,97%

Le ratio combiné net de rétrocession de la CICA-RE, en 2022 s'est amélioré d'environ 2 points pour s'établir à 88,13%.



C- LA RÉTENTION ET LA RÉTROCESSION

L'analyse de la rétention et de la rétrocession porte sur les exercices de souscription 2018, 2019, 2020 et 2021 dont les résultats sont connus. Les primes globales rétrocédées par la CICA-RE en 2021 sont de FCFA 15,334 milliards contre 16,027 milliards en 2020, soit une baisse de -4,32%. Ainsi, le pourcentage des primes rétrocédées par rapport aux primes acceptées passe de 18,75% en 2020 à 14,16% en 2021.

Dans le détail :

- La rétrocession CIMA passe de 2,58% des primes acceptées en 2020 à 1,42% en 2021.
- La rétrocession Hors CIMA passe de 16,17% des primes acceptées en 2020 à 12,74% en 2021.

En conséquence, les primes globales (CIMA et Hors CIMA), retenues dans la zone CIMA par la CICA-RE, se chiffrent par rapport aux primes acceptées, à :

- 86,66 % soit 48,134 milliards de FCFA en 2018 ;
- 89,27% soit 60,886 milliards de FCFA en 2019 ;
- 83,83% soit 71,647 milliards de FCFA en 2020 ;
- 87,26% soit 94,499 milliards de FCFA en 2021.

Les tableaux qui suivent font le point de la répartition des primes acceptées par exercice de souscription et par exercice comptable en rétrocession d'une année à l'autre.

Tableau 11. : Rétention et Rétrocession 2018-2021 (en millions de FCFA)

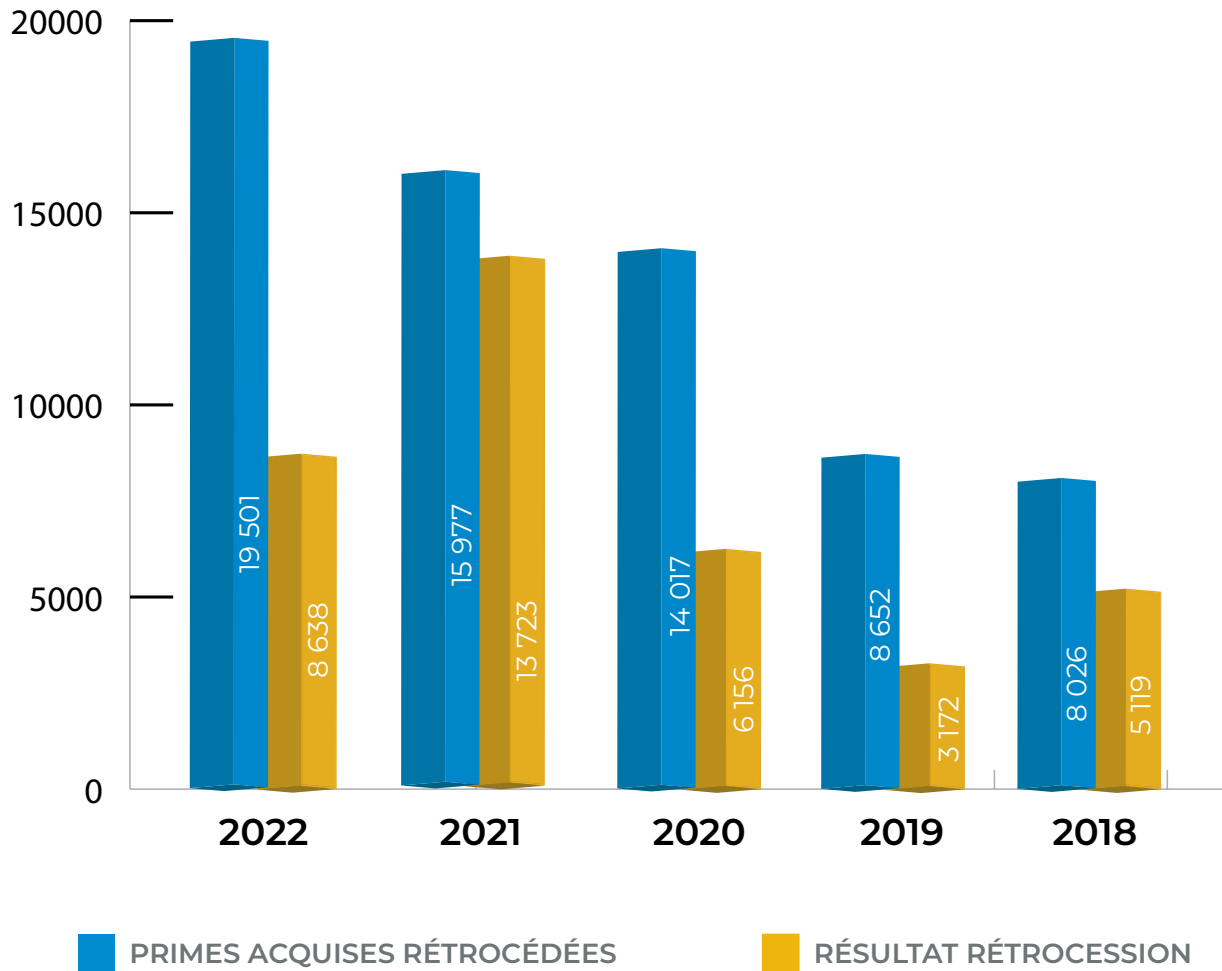
EXERCICE DE SOUSCRIPTION	MONTANTS				POURCENTAGE			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
A- PRIMES ACCEPTEES	55 541	68 205	85 469	108 291	100,00	100,00	100,00	100,00
B- RETROCESSION	8 520	8 318	16 027	15 334	15,34	12,20	18,75	14,16
B1. RETROCESSION CIMA	1 113	999	2 205	1 542	2,00	1,46	2,58	1,42
B2. RETROCESSION HORS CIMA	7 407	7 319	13 822	13 792	13,34	10,73	16,17	12,74
HORS CIMA SANS ÉCHANGE	1 904	2 946	4 790	3 090	25,71	40,25	34,65	22,40
HORS CIMA AVEC ÉCHANGE	5 503	4 373	9 032	10 702	74,29	59,75	65,35	77,60
C- RETENTION NETTE CICA-RE (A-B)	47 021	59 887	69 442	92 957	84,66	87,80	81,25	85,84
D- RETENTION DANS LES PAYS CIMA (A-B2)	48 134	60 886	71 647	94 499	86,66	89,27	83,83	87,26

Tableau 12. : Résultat de la rétrocession de 2018 à 2022 (en millions de FCFA)

EXERCICES COMPTABLES	2018	2019	2020	2021	2022
PRIMES ACQUISES RÉTROCÉDÉES	8 026	8 652	14 017	15 977	19 501
PART DANS LES CHARGES DE SINISTRES	2 538	4 986	6 284	1 325	8 671
COMMISSIONS	369	494	1 576	929	2 192
RÉSULTAT RÉTROCESSION	5 119	3 172	6 156	13 723	8 638



PRIMES ACQUISES RÉTROCÉDÉES ET RÉSULTATS DES RÉTROCESSIONNAIRES DE 2018 À 2022 (en millions de FCFA)





D- LES RÉSULTATS

1- Les Résultats Techniques

L'exploitation technique de l'exercice 2022 est résumée dans le tableau ci-dessous. Il ressort de

ces comptes un résultat technique net de FCFA 17,207 milliards qui s'analyse comme suit :

Tableau 13. : Résultats Techniques 2021 - 2022 (en millions de FCFA)

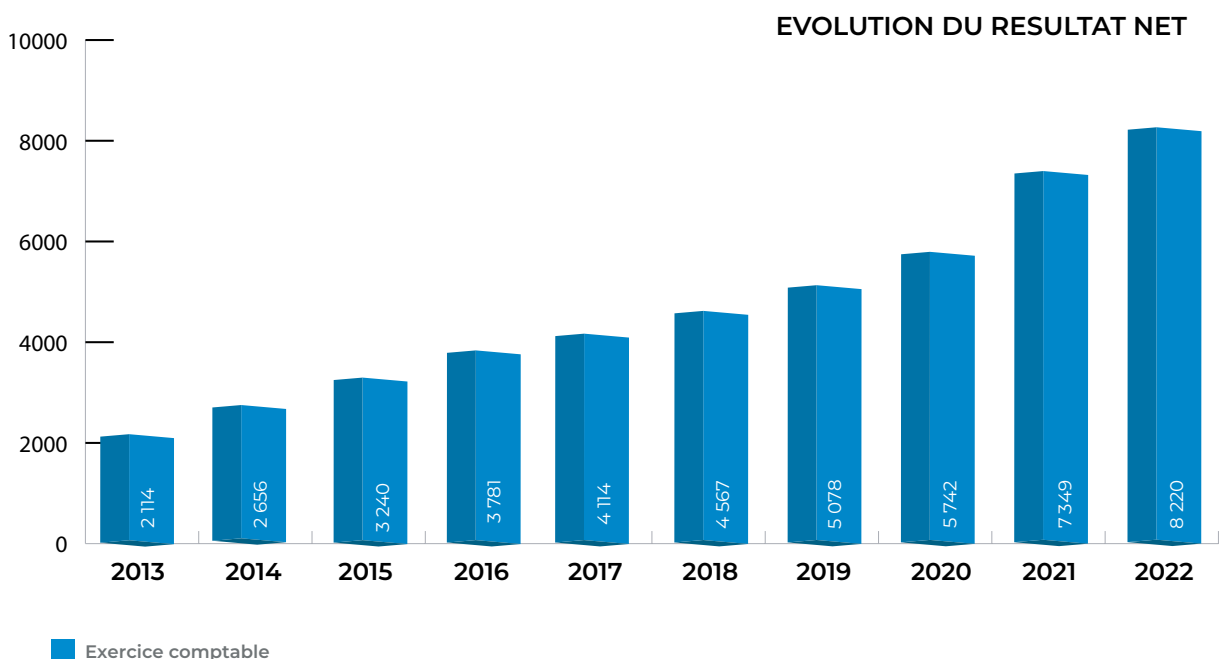
BRANCHES	ACCEPTATIONS		RETROCESSIONS		RESULTATS NETS	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
VIE	1 821	2 062	-352	-1 108	1 469	954
NON-VIE	24 024	25 959	-8 286	-12 615	15 738	13 344
TOTAL	25 845	28 021	-8 638	-13 723	17 207	14 298

2- Les Résultat Net de l'exercice

Le résultat d'exploitation générale de l'exercice 2022 est bénéficiaire de FCFA 11,375 milliards. Sous l'effet des profits et des pertes hors exploitation, l'exercice 2022 se solde par un bénéfice de FCFA

8,220 milliards contre 7,349 milliards en 2021. Le résultat net de l'exercice 2022 représente 7,81% du chiffre d'affaires. La rentabilité du capital libéré est ainsi assurée à concurrence de 13,70% en 2022.

Figure 12. : Evolution du résultat net 2012 -2021 (en millions de FCFA).





3- L'affectation du Résultat Net

Le résultat net de l'exercice 2022 s'élève à 8,220 milliards de FCFA.

La politique de distribution des dividendes autorise d'affecter 25% à 50% des bénéfices annuels à la rémunération du capital. Ainsi, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter, le résultat net comme suit :

Réserve Légale (1/10 du bénéfice de l'exercice)	821 983 123
Réserve facultative	4 397 848 109
Bénéfice à distribuer	3 000 000 000
TOTAL (Résultat Net)	8 219 831 232

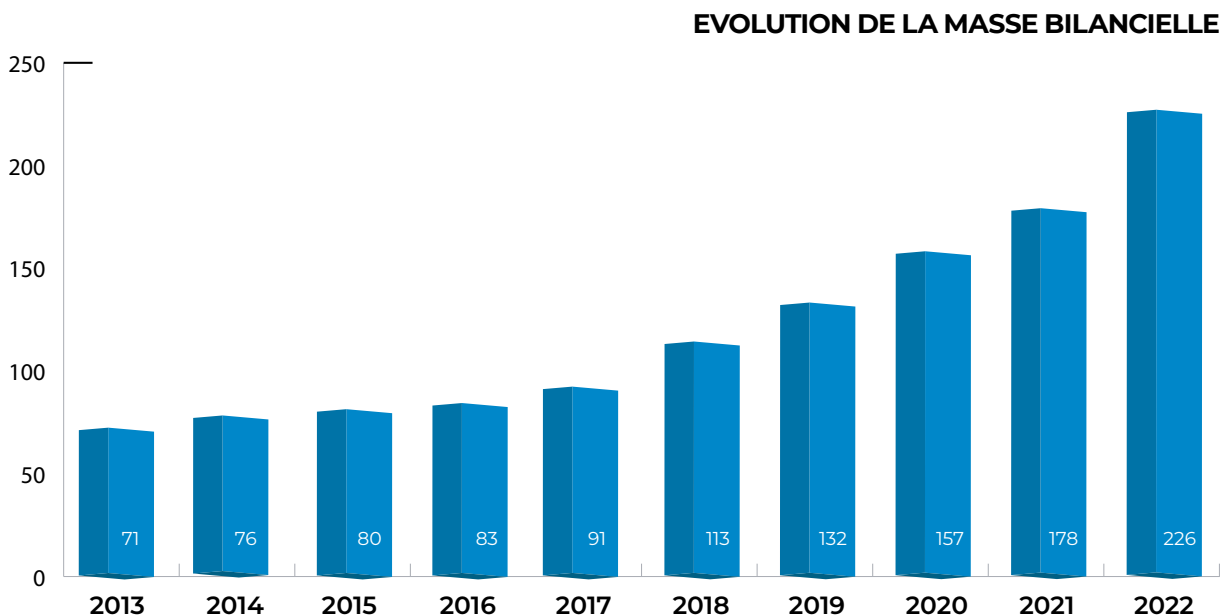
Les dividendes à distribuer au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 représentent 36,50% du bénéfice réalisé. Le dividende est fixé à 50 000 FCFA par action.

4- Les Masse Bilancielle

La masse bilancielle de la société se chiffre à 226,496 milliards de FCFA en 2022 contre 177,864 milliards de FCFA en 2021, en progression

de 17,71%. Cette progression s'explique par l'accroissement du niveau d'activité de la Compagnie. Le graphique ci-après retrace son évolution.

Figure 13. : Evolution de la Masse Bilancielle (en milliards de FCFA).





III. LA SOLVABILITE DE LA COMPAGNIE



III. LA SOLVABILITE DE LA COMPAGNIE

La compagnie veille à ce que sa solvabilité et sa trésorerie soient suffisantes pour faire face à ses engagements et soutenir son développement. Si l'on considère les dispositions récentes de la réglementation CIMA relatives au contrôle des sociétés de réassurance, la compagnie couvre

largement ses exigences de marge de solvabilité. En effet, la marge minimale réglementaire déterminée d'un montant de 16,402 milliards de FCFA est couverte par des fonds propres d'un montant total de 98,083 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 598%.

Tableau 14. : La marge de solvabilité calculée selon le code CIMA (en millions de FCFA).

ELEMENTS	2022	2021	2020
FONDS PROPRES (A)	98 083	84 733	77 989
MARGE MINIMALE CIMA (B)	16 402	17 740	13 465
TAUX DE COUVERTURE (A) / (B)	598%	478%	579%

Cela dit, la compagnie s'inspire de règles internationalement reconnues en matière de solvabilité, notamment celles utilisées par les

agences de notation (solvabilité internationale : Fonds propres sur primes nettes de cession ; minimum 100 %).

Tableau 15. : La marge de solvabilité Internationale (en millions de FCFA).

ELEMENTS	2022	2021	2020
FONDS PROPRES (A)*	98 083	38 473	77 989
PRIMES NETTES DE CESSION (B)	86 394	81 735	70 521
TAUX DE COUVERTURE (A) / (B)	114%	104%	111%

* Fonds Propres bruts de dividendes

La marge de solvabilité internationale de la compagnie est de 114%, supérieure à la norme de 100%, soit une amélioration de 10 points par rapport à 2021.

Le tableau 16 montre que la CICA-RE couvre ses engagements règlementés de 2020 à 2022.

Tableau 16. : Taux de couverture des engagements règlementés (en millions de FCFA).

ELEMENTS	2022	2021	2020
Total des Engagements Règlementés (A)	89 647	73 616	60 908
Total des actifs admis en représentation des engagements règlementés (B)	180 883	144 665	121 566
Taux de couverture des engagements règlementés (A) / (B)	202%	197%	200%

Le taux de couverture des engagements règlementés de la compagnie est de 202%, supérieure à la norme de 100%.



IV.

PERSPECTIVES



IV. PERSPECTIVES

La mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive par les Banques Centrales pour contrer l'inflation dans les pays développés et la persistance des tensions politiques internationales continuent à peser sur les perspectives de l'économie mondiale. La croissance mondiale restera inférieure à la moyenne annuelle historique (2000-2019) et devrait tomber à 2,9 % en 2023.

Dans les pays avancés, la croissance devrait connaître une chute brutale, passant de 2,0 % en 2022 à 1,2 % en 2023. Selon les pressions du FMI, 90 % des pays avancés enregistreront une baisse de croissance en 2023.

Aux Etats-Unis, la croissance devrait reculer, passant de 2 % en 2022 à 1,4 % en 2023. La croissance annuelle en 2023 est révisée à la hausse de 0,4 point de pourcentage, du fait des effets de report de la résistance de demande intérieure en 2022.

Dans la zone Euro, la croissance devrait atteindre son niveau le plus bas (0,7 %) en 2023. La révision à la hausse, de 0,2 point de pourcentage, des prévisions de 2023 reflète les effets d'accélération du relèvement des taux par la Banque Centrale Européenne et de l'érosion de revenu....., compensé par les effets de report des résultats de 2022, la baisse des prix d'énergie et les annonces supplémentaires de soutien budgétaire au pouvoir d'achat par un contrôle de prix de l'Énergie et des transferts au comptant.

Au Royaume Uni, la croissance est annoncée à -0,6 % soit une révision à la baisse de 0,9 point de pourcentage en raison du durcissement des politiques budgétaires et monétaires et des conditions financières. Malgré la confluence de multiples chocs, les cinq régions africaines ont enregistré une croissance positive en 2022, et les perspectives pour 2023 devraient être stables.

En Afrique du Nord, les estimations de croissance montrent un recul de 1,1 point de pourcentage. Elles passeraient ainsi de 5,4 % en 2021 à 4,3 % en 2022 en raison d'une forte sécheresse au Maroc et d'une forte contraction en Lybie. La croissance devrait se stabiliser à 4,3 % en 2023 en raison du rebond attendu dans ces deux pays.

En Afrique de l'Ouest et particulièrement dans **la zone UEMOA**, la croissance du PIB de l'Union, en terme réel, ressortirait à 5,6 % en 2022 et 6,5% en 2023 après 6,1 % en 2021. Toutefois, cette perspective de croissance est entourée de risque essentiellement baissier, en liaison avec les incertitudes sur la conjoncture internationale, une détérioration du climat sécuritaire dans la région ainsi que de mauvaises conditions météorologiques.

Dans la zone CEMAC, les prévisions de la BEAC rapportent une croissance économique qui reviendrait de 2,9% en 2022 à 2,7 % en 2023 portée principalement par la croissance non pétrolière, une accélération de la pression inflationniste à 6,4 % en 2023 contre 5,6 % en 2022, un excédent de solde budgétaire global dans compris en léger repli.



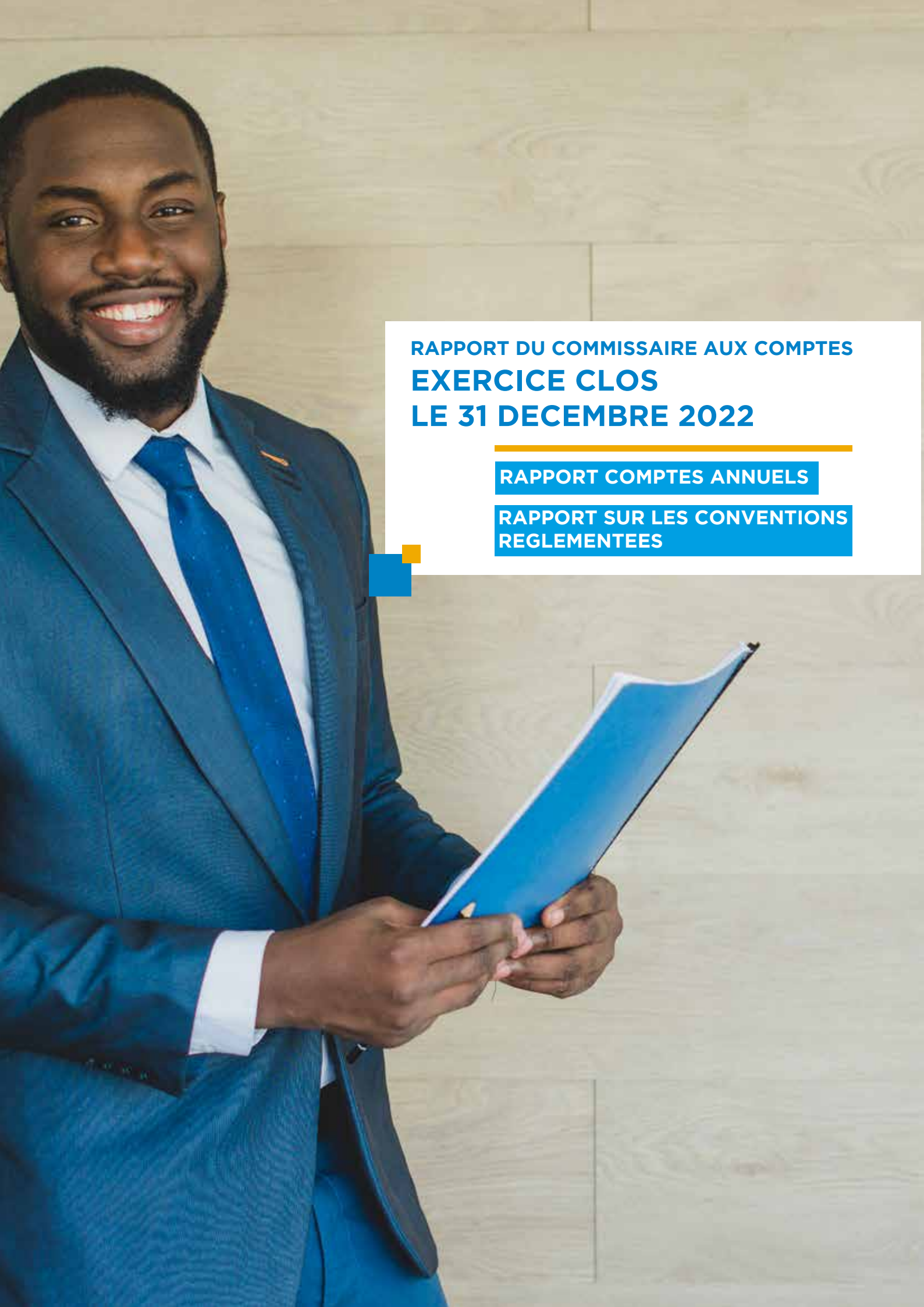
Dans le domaine des assurances, plusieurs réformes visant la consolidation de la réglementation, en cours d'aboutissement, pourraient avoir un impact sur le marché. Il s'agit de :

- L'étude sur le régime comptable applicable aux entreprises de réassurance ;
- L'étude sur le dispositif de supervision des opérations d'intermédiation d'assurance effectuées par les banques et les établissements financiers ;
- L'étude sur la problématique des arriérés de prime en Assurance Vie.

En ce qui concerne la CICA-RE, les synergies attendues de la mise en œuvre des projets structurants dans le cadre du Plan Stratégique de Développement, notamment les recommandations de l'audit organisationnel, la poursuite de l'optimisation du programme de rétrocession, l'exécution des projets informatiques découlant du Schéma Directeur du Système d'Information permettront à partir de 2023 de repositionner la Compagnie tant sur son marché domestique qu'à l'international.

En outre, la poursuite de la consolidation de la situation financière de la Compagnie par une politique prudente des dividendes, le renforcement permanent de son cadre de gestion des risques couvrant les problématiques de la conformité et les risques liés aux changements climatiques, à la cybercriminalité et l'émergence des fonctions de data management ainsi que de l'intelligence économique permettront à la Compagnie de renforcer sa résilience dans le contexte d'incertitude qui caractérise l'économie mondiale en 2023.





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

RAPPORT COMPTES ANNUELS

**RAPPORT SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Actionnaires de la CICA-RE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la CICA-RE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les autres informations prévues par la loi.

I. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la CICA-RE au titre de l'exercice 2022, comprenant le bilan faisant ressortir un total bilan de 211 159 millions FCFA et des capitaux propres de 86 880 millions FCFA, le compte de résultat faisant ressortir des primes acquises de 102 968 millions FCFA et un résultat net bénéficiaire de 8 220 millions FCFA, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes explicatives aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels au 31 décembre 2022 joints au présent rapport, sont, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables applicables dans le secteur de la réassurance.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent

en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celles qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités d'éthiques qui nous incombent.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus significatifs lors de l'audit des états financiers de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.



Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p>1. Détermination des provisions techniques</p> <p>La proportion des provisions techniques par rapport au chiffre d'affaires et l'historique des sinistres en tenant compte de son environnement économique et sectoriel est un indicateur significatif d'appréciation de la solidité et de la capacité d'une compagnie de réassurance à faire face à ces engagements de couverture immédiats et futurs.</p> <p>Les provisions techniques s'élevaient au 31 décembre 2022 à un montant de 89 647 millions FCFA pour un total de bilan de 211 159 millions FCFA, soit 42% du total bilan.</p> <p>Les provisions techniques sont destinées à la prise en charge des sinistres dans le temps. Ces provisions techniques doivent être couvertes par des actifs inscrits au bilan de la Compagnie.</p> <p>La bonne évaluation des provisions techniques permet à la compagnie de réassurance de couvrir les engagements souscrits dans les traités de réassurance, les autres engagements résultant des facultatives et les engagements liés à la cession légale au premier franc débutée sur l'exercice 2020.</p> <p>Une sous-estimation de ces provisions exposerait la Compagnie à des difficultés de règlements des sinistres, impacterait sa capacité à poursuivre son exploitation et porterait atteinte à son image.</p> <p>L'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie requiert de la part des personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'utilisation d'hypothèses et de jugements significatifs ainsi que la mise en oeuvre de techniques statistiques et actuarielles complexes. L'audit des provisions techniques est ainsi considéré comme un point clé de l'audit, eu égard à l'importance des montants en jeu.</p>	<p>Travaux d'audit</p> <p>Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le modèle d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la Direction.</p> <p>Nos diligences comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques, 2. l'examen critique du modèle d'évaluation utilisé par la Direction afin de nous assurer que les provisions techniques ont été évaluées selon la méthode statistique conformément aux règles et méthodes comptables de la CICA-RE, 3. la validation des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie, 4. Nous avons fait appel à notre actuaire pour recalculer les montants déterminés par la Direction de la Compagnie, 5. Nous avons mis à l'épreuve la détermination des : <ul style="list-style-type: none"> · Provisions pour sinistres en suspens, · Provisions pour sinistres survenues mais non encore déclarés (Provisions IBNR), · Provisions pour sinistres à payer, · La charge de sinistre de compétence. 6. Nous avons circularisé les cédantes pour nous assurer de l'exhaustivité des sinistres survenues et déclarés, 7. Nous avons circularisé les récessionnaires pour rapprocher les comptes et déterminer l'impact de leurs positions dans la détermination des provisions techniques, 8. Nous avons revu l'existence d'actifs financiers et immobiliers correspondants au niveau des provisions techniques, 9. Nous avons revu les contrôles sur la gouvernance incluant la participation aux réunions importantes qui font partie du processus d'approbation des charges de provisions techniques et, l'appréciation des analyses de la Direction et mis à l'épreuve les actions prises suite aux réunions. <p>Sur la base des diligences mises en oeuvre pour la validation des provisions techniques, nous estimons que les hypothèses et données utilisées par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, pour déterminer les provisions techniques sont comparables aux performances historiques et que les niveaux de provisions sont adéquats et appropriés en la circonstance.</p>



Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
2. Créances détenues sur les Compagnies cédantes et rétrocessionnaires – et provisionnements	Travaux d'audit
<p>Au 31 décembre 2022, l'encours des compagnies débitrices s'élève à un montant brut de 54 689 millions FCFA, provisionné à hauteur de 5 986 millions FCFA, soit un encours net de 48 703 millions FCFA, représentant 23% du total bilan-Actif.</p> <p>Les provisions sont constatées sur la base de la politique de provisionnement de la Compagnie et sur la base des travaux des services de recouvrement et de gestion des soldes.</p> <p>Les estimations de dépréciation de créances sur les cédantes font l'objet de jugements et d'hypothèses significatifs de la part des personnes constituant le gouvernement d'entreprise.</p> <p>Compte tenu de l'importance des créances détenues sur les cédantes, courtiers et rétrocessionnaires dans les comptes de la CICA-RE et des difficultés éventuelles des cédantes à faire face à leurs obligations, l'audit de cette rubrique des états financiers est considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons mis l'accent au cours de nos travaux d'audit sur la dépréciation des créances détenues sur les cédantes, les courtiers et rétrocessionnaires, sur la revue des données et hypothèses retenues par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise.</p> <p>De manière spécifique, notre audit a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Apprécier le contrôle interne qui gouverne la constatation de ces créances, leur évaluation et la détermination de leur valeur de réalisation ;• Circulariser un échantillon représentatif et rapprocher les données extérieures avec celles de la CICA-RE ;• Mettre à l'épreuve les jugements et hypothèses utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise pour constater la dépréciation des créances ;• Tester un échantillon significatif des créances détenues sur les compagnies cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires,• Analyser et procéder au rapprochement des soldes de la balance avec les éléments probants;• Vérifier les rapprochements périodiques de comptes effectués entre la CICA-RE et les compagnies cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires ;• Analyser la cadence des recouvrements de créances restant dues et apprécier le niveau de provisionnement des créances au-delà d'une certaine période. <p>Sur la base des diligences mises en œuvre pour la validation des soldes des créances détenues sur les cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires, nous estimons que les hypothèses et données utilisées par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, pour déterminer la charge de provisions y afférente, sont comparables aux performances historiques et que les soldes des créances détenues sur les cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires sont appropriés en la circonstance.</p>



Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p data-bbox="209 376 753 409">3. Dépôts espèces et sinistres au comptant</p> <p data-bbox="209 456 758 607">Les dépôts espèces sont constitués des retenues effectuées à la source par les compagnies cédantes en vue de faire face aux règlements de sinistres de moindre importance pour le compte de la CICA-RE conformément aux dispositions du code CIMA.</p> <p data-bbox="209 631 758 687">Les sinistres au comptant représentent des avances faites au profit des assurés pour soutenir les cédantes.</p> <p data-bbox="209 712 758 799">Au 31 décembre 2022, l'encours des dépôts espèces et sinistres au comptant s'élève à un montant brut de 41 793 millions FCFA, soit 20 % de total bilan.</p> <p data-bbox="209 824 758 911">Les dépôts espèces sont régis par les dispositions du code CIMA et s'imposent aux compagnies de réassurance sans qu'elles n'aient les moyens de leur gestion.</p> <p data-bbox="209 936 758 1023">Compte tenu de l'importance et la complexité de la tenue de ces montants, l'audit des dépôts espèces et sinistres au comptant est considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p data-bbox="798 456 1136 483">L'essentiel de nos tests a consisté à :</p> <ul data-bbox="798 508 1391 1131" style="list-style-type: none"><li data-bbox="798 508 1391 564">• Faire une revue des contrôles régissant la génération des dépôts espèces et des sinistres y afférents ;<li data-bbox="798 589 1391 705">• Circulariser les compagnies cédantes afin de s'assurer qu'elles sont en activité et ainsi confirmer les soldes de la CICA-RE dans leurs livres et les rapprocher avec les soldes de la Compagnie à l'arrêté des comptes ;<li data-bbox="798 730 1391 786">• Analyser et procéder au rapprochement avec le solde de la balance ;<li data-bbox="798 810 1391 866">• Vérifier l'exploitation des rapprochements périodiques de comptes entre la CICA-RE et les compagnies cédantes ;<li data-bbox="798 891 1391 947">• Vérifier la correcte évaluation des créances à la suite des rapprochements périodiques entre les parties ;<li data-bbox="798 972 1391 1059">• Effectuer des tests analytiques de vraisemblance et de cohérence pour s'assurer de la réalité des soldes à l'arrêté des comptes ;<li data-bbox="798 1084 1391 1131">• Vérifier que des provisions adéquates ont été constatées en cas de difficultés de la cédante à poursuivre son exploitation. <p data-bbox="798 1155 1391 1305">Nous estimons que les hypothèses et jugements utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise sont comparables aux performances historiques et que les soldes des dépôts et sinistres au comptant sont appropriés en la circonstance.</p>



Points clés de l'audit		Traitement du point clé de l'audit																									
4. Placements et instruments financiers		Travaux d'audit																									
Les placements et instruments financiers s'analysent comme suit :		L'essentiel de nos tests sur les placements et instruments financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :																									
<table border="1"><thead><tr><th>Désignation</th><th>Montant brut</th><th>Provisions</th><th>Montant net</th></tr></thead><tbody><tr><td>Valeurs mobilières</td><td>27 612</td><td></td><td>27 612</td></tr><tr><td>Titres de participation</td><td>5 520</td><td>2 862</td><td>2 658</td></tr><tr><td>Titres de placement</td><td>4 563</td><td>1 070</td><td>3 493</td></tr><tr><td>Dépôts à terme (DAT)</td><td>45 444</td><td></td><td>45 444</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>83 139</td><td>3 932</td><td>79 207</td></tr></tbody></table>		Désignation	Montant brut	Provisions	Montant net	Valeurs mobilières	27 612		27 612	Titres de participation	5 520	2 862	2 658	Titres de placement	4 563	1 070	3 493	Dépôts à terme (DAT)	45 444		45 444	TOTAL	83 139	3 932	79 207	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons revu le contrôle interne régissant la comptabilisation des placements et instruments financiers.• Nous avons testé le modèle d'évaluation des provisions pour dépréciation des placements et instruments financiers ainsi que la pertinence des hypothèses et le bien fondé des jugements significatifs utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise pour évaluer les placements et instruments financiers.• Concernant les titres de participation, nous avons obtenu les états financiers audités des entités dans lesquelles la CICA-RE a des participations pour apprécier leurs performances économiques et financières. Lorsque des états financiers audités ne sont pas disponibles, nous avons utilisé d'autres méthodes d'évaluation, notamment celles des entités comparables par secteur économique d'activité.• Pour les titres de placement cotés, nous avons obtenu les valeurs boursières afin d'évaluer leur performance.• Pour les titres de placement non-cotés, nous avons utilisé d'autres méthodes d'évaluation, notamment la méthode d'évaluation d'entités comparables par secteur d'activité, pour apprécier leur performance et s'il y a lieu, de considérer la constitution de provision.• Concernant les valeurs mobilières de placements, nous avons déterminé que ces valeurs n'avaient pas fait l'objet de moins-value durable pouvant justifier une dépréciation.• Concernant les dépôts à terme, nous avons circularisé les banques de dépôts et avons validé ces dépôts sur la base des documents probants.	
Désignation	Montant brut	Provisions	Montant net																								
Valeurs mobilières	27 612		27 612																								
Titres de participation	5 520	2 862	2 658																								
Titres de placement	4 563	1 070	3 493																								
Dépôts à terme (DAT)	45 444		45 444																								
TOTAL	83 139	3 932	79 207																								
Au 31 décembre 2022, l'encours des placements et instruments financiers s'élève à un montant brut de 83 139 millions FCFA, pour une provision de 3 932 millions FCFA, soit un montant net de 79 207 millions FCFA, représentant 38% du total bilan-Actif. La CICA-RE a pris des participations dans certaines compagnies d'assurance et autres entités. La valeur de ces participations peut se déprécier selon les performances économiques et financières de ces cédantes et entités.		Nous estimons que les jugements et hypothèses utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise sont comparables avec celles du marché, en accord avec les bonnes pratiques, et que les données clés pour estimer la valeur comptable des placements et instruments financiers, sont appropriées en la circonstance.																									
Les personnes constituant le gouvernement d'entreprise font appel à des jugements et hypothèses significatifs pour évaluer les titres de participation à l'arrêté des comptes.																											
La CICA-RE a par ailleurs acquis des titres de placement dont certains sont soit cotés ou non cotés. Il se pose la problématique de la valorisation des titres non cotés à l'arrêté des comptes.																											
Compte tenu de l'importance des placements et instruments financiers au bilan de la CICA-RE et des risques de dépréciation de leurs valeurs, l'audit des placements et instruments financiers est considéré comme un point clé de l'audit.																											



Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise vis-à-vis des états financiers annuels

La Direction est responsable de l'établissement des états financiers donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable des compagnies d'assurance et de réassurance de la zone CIMA ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de la fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à la Direction et aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 20 Mai 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilités du Commissaire aux comptes vis-à-vis de l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes

ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA), nous exerçons notre jugement professionnel et gardons le scepticisme professionnel tout au long de la mission d'audit. Par ailleurs, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers qu'elles proviennent de la fraude ou qu'elles résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des diligences pour traiter ces risques et, obtenons des éléments probants suffisants et appropriés qui soutiennent le fondement de notre opinion. Le risque de non-détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui résultant d'erreurs, puisque la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenons une compréhension du contrôle interne applicable à l'audit permettant de concevoir des diligences appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Compagnie.
- Evaluons le caractère approprié des règles et méthodes comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables faites et des déclarations et informations données en annexes des états financiers par la Direction.



- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par les Administrateurs du fondement comptable de continuité de l'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, si une incertitude significative existe, due à des évènements et conditions qui jettent un doute sérieux sur la capacité de la Compagnie à poursuivre ses activités.

Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention de l'utilisateur des états financiers dans notre rapport d'audit par référence à l'information relayée en annexe aux états financiers ou, si cette information est incomplète, de modifier notre opinion.

Nos conclusions sont basées sur les évidences obtenues à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des conditions et évènements futurs peuvent contraindre la Compagnie à arrêter la poursuite de ses activités.

- Evaluons la présentation générale, l'organisation et le contenu des états financiers, y compris les notes aux états financiers, et si les états financiers présentent les évènements et transactions sous-jacents de sorte à leur donner une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise concernant, entre autres, le plan, l'étendue et l'exécution de l'audit, les faiblesses significatives d'audit y compris celles liées au contrôle interne identifiées au cours de l'audit.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration que nous avons satisfait aux exigences d'éthique relatives à l'indépendance et, les informons de toutes relations et autres sujets pouvant raisonnablement porter atteinte à notre indépendance et, le cas échéant, les mesures de sauvegarde.

A partir des informations communiquées aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous relevons les points les plus significatifs identifiés lors de l'audit des états financiers de l'exercice sous revue qui sont ainsi considérés comme des points clés de l'audit. Nous présentons ces points dans notre rapport d'audit à moins que des dispositions légales ou réglementaires en disposent autrement ou lorsque, dans le cas extrême, nous décidons que le cas ne doit pas être présenté dans notre rapport d'audit en considération de conséquences adverses pouvant raisonnablement nuire à l'intérêt public.



II. VÉRIFICATIONS ET AUTRES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport de commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels).

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est de procéder aux vérifications et autres informations

spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalie significative dans les vérifications spécifiques et autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Dakar, le 23 juin 2023

Mansour GAYE

Managing Partner

Grant Thornton Sénégal

Grant Thornton
Rue Malenfant - Dakar
6^e Etage Immeuble Clairafrique
Tél.: +221 33 889 70 70



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux Actionnaires de la CICA-RE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Compagnie, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Selon les dispositions du point 6 de l'article 21 de l'accord révisé le 10 octobre 2019 portant création de la CICA-RE, il s'agit des conventions ci-après :

- toute convention entre une société anonyme et l'un de ses Administrateurs, Directeurs Généraux ou Directeurs Généraux Adjointes ;
- toute convention à laquelle un Administrateur, un Directeur Général, un Directeur Général Adjoint est indirectement intéressé ou dans laquelle il traite avec la société par personne interposée ;
- toute convention intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des Administrateurs, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, Gérant, Administrateur, Administrateur Général, Administrateur Général Adjoint, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou autre dirigeant social de la personne morale contractante.

Ces conventions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et avis doit en être donné aux Commissaires aux comptes qui présentent à l'Assemblée un rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de telles conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE SOUS REVUE

Votre Conseil d'Administration n'a porté à notre connaissance aucune convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 entrant dans le cadre des conventions réglementées.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE SOUS REVUE

Votre Conseil d'Administration n'a porté à notre connaissance, aucune convention conclue au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Dakar, le 23 juin 2023

Mansour GAYE

Managing Partner

Grant Thornton Sénégal




Grant Thornton
Rue Malenfant - Dakar
6^e Etage Immeuble Clairafrique
Tél.: +221 33 889 70 70



ANNEXES

- BILAN 2022
- COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE 2022
- COMPTE GENERAL DE PERTES ET PROFITS 2022
- TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 2022
- TABLEAU STATISTIQUE SUR 5 ANS (2018-2022) DES SOUSCRIPTIONS
- EXTRAIT DU RAPPORT DE NOTATION AM BEST 2022
- EXTRAIT DU RAPPORT DE NOTATION GCR 2022

BILAN

Au 31 décembre 2022

ACTIF	MONTANT BRUT 2022	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANT NET 2022	MONTANT NET 2021
CHARGES IMMOBILISEES	222 684 346	173 810 444	73 310 853	29 874 697
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	11 654 455 989	5 269 425 324	6 385 030 666	6 533 410 588
IMMEUBLES	6 561 170 179	1 511 517 207	5 049 652 972	5 169 271 561
MATERIEL, MOBILIER, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	4 382 422 457	3 433 783 677	948 638 780	1 000 529 659
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	391 409 452	324 124 439	67 285 013	134 488 473
IMMOBILISATIONS EN COURS	319 453 901		319 453 901	229 120 895
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	76 571 654 921	2 862 430 437	73 709 224 484	57 093 533 082
CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES	38 043 842 875		38 043 842 875	35 109 111 435
FONDS DE GARANTIE POOL ENERGIE ET AVIATION	439 045 691		439 045 691	456 815 636
SINISTRES AU COMPTANT PAYES	3 748 878 338		3 748 878 338	2 903 801 834
VALEURS MOBILIERES	27 611 729 451		27 611 729 451	14 522 804 158
PRETS	1 188 099 597		1 188 099 597	1 297 931 377
TITRES DE PARTICIPATION	5 520 326 068	2 862 430 437	2 657 895 631	2 783 352 241
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	19 732 901		19 732 901	19 716 401
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	88 448 795 256	8 305 666 204	80 167 566 003	63 656 818 367
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
BRANCHES VIE	2 390 688 689		2 390 688 689	2 395 030 408
PROVISIONS MATHEMATQUES	2 355 863 741		2 355 863 741	2 355 863 741
PROVISIONS DE SINISTRES	34 824 948		34 824 948	39 166 667
BRANCHES ELEMENTAIRES	21 970 430 095		21 970 430 095	15 674 343 189
PROVISIONS DE PRIMES	1 934 552 506		1 934 552 506	1 834 147 904
PROVISIONS DE SINISTRES	20 035 877 589		20 035 877 589	13 840 195 285
TOTAL PART DES RETROCESSIONNAIRES	24 361 118 784	0	24 361 118 784	18 069 373 597
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES				
COMPAGNIES DEBITRICES	54 688 692 985	5 985 815 074	48 702 877 911	44 067 576 678
DEBITEURS DIVERS	306 923 268	0	306 923 268	277 051 345
COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)	1 550 734 518		1 550 734 518	1 128 904 817
TITRES DE PLACEMENT	4 563 327 375	1 069 867 727	3 493 459 648	708 954 743
CHEQUES ET COUPONS A ENCAISSER	0		0	290 226 543
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX	52 545 243 876		52 545 243 876	49 655 880 748
CAISSE	31 279 136		31 279 136	11 676 390
TOTAL VALEURS REALISABLES OU DISPONIBLES	113 686 201 159	7 055 682 801	106 630 518 357	96 140 271 264
TOTAL GENERAL	226 496 115 198	15 361 349 005	211 159 203 144	177 866 463 227



PASSIF	MONTANT NET 2022	MONTANT NET 2021
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES		
CAPITAL SOCIAL	60 000 000 000	50 000 000 000
PRIME D'EMISSION	8 909 000 000	5 630 000 000
RESERVE LEGALE	5 035 527 381	4 300 619 539
RESERVES FACULTATIVES	12 935 301 993	14 012 803 937
RESERVES POUR CATASTROPHES		858 327 479
REPORT A NOUVEAU		
TOTAL	86 879 829 374	74 801 750 955
RESERVES REGLEMENTEES		
RESERVES POUR FLUCTUATION DE CHANGE	466 101 251	65 534 568
RESERVES POUR FLUCTUATION DE LA SINISTRIALITE	2 517 051 361	2 517 051 361
TOTAL	2 983 152 612	2 582 585 929
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUES		
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES	989 823 534	686 185 917
DETTES A LONG ET MOYEN TERME		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 600 000	6 600 000
DETTES POUR POOL AVIATION AFRICAIN	38 511 288	36 306 369
DETTES POUR ESPECES DEPOSEES PAR LES RETROCESSIONNAIRES EN REPRESENTATION D'ENGAGEMENTS TECHNIQUES	2 927 309 784	3 566 937 175
TOTAL	3 962 244 606	4 296 029 461
PROVISIONS TECHNIQUES		
BRANCHES VIE	13 066 971 759	9 170 905 787
PROVISIONS MATHÉMATIQUES	10 038 942 037	7 517 513 766
PROVISIONS DE SINISTRES	3 028 029 722	1 653 392 021
BRANCHES ELEMENTAIRES	76 580 198 665	64 444 918 882
PROVISIONS DE PRIMES	16 021 807 453	15 274 036 173
PROVISIONS DE SINISTRES	60 558 391 212	49 170 882 709
TOTAL	89 647 170 424	73 615 824 669
DETTES A COURT TERME		
COMPAGNIES CREDITRICES	14 407 017 724	12 312 226 379
CREDITEURS DIVERS	2 738 375 349	1 517 142 471
COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)	2 314 355 534	1 391 807 308
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX	7 226 289	17 636
TOTAL	19 466 974 896	15 221 193 794
RESULTAT (BENEFICE DE L'EXERCICE)	8 219 831 232	7 349 078 419
TOTAL GENERAL	211 159 203 144	177 866 463 227

COMPTE D'EXPLOITATION GENERAL

Au 31 décembre 2022

DEBIT	OPERATIONS BRUTES	OPERATIONS RETROCEDEES	OPERATIONS NETTES 2022	OPERATIONS NETTES 2021
I BRANCHES VIE (V)				
SINISTRES				
Sinistres réglés	1 733 798 675	41 759 503	1 692 039 172	1 633 239 478
à ajouter : provisions de sinistres à la cloture de l'exercice	3 028 029 722	34 824 948	2 993 204 774	1 614 225 354
à déduire : provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice	1 653 584 915	39 166 667	1 614 418 248	1 348 782 552
SINISTRES COMPETENCE DE L'EXERCICE	3 108 243 482	37 417 784	3 070 825 698	1 898 682 280
COMMISSIONS ET COURTAGES	1 395 223 391	29 187 429	1 366 035 962	1 819 272 603
II BRANCHES NON VIE (NV)				
SINISTRES				
Sinistres réglés	37 458 138 414	2 477 519 615	34 980 618 799	30 813 764 354
à ajouter : provisions de sinistres à la cloture de l'exercice	60 558 391 212	20 035 877 589	40 522 513 623	35 330 687 424
à déduire : provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice	49 385 504 857	13 879 774 609	35 505 730 248	25 666 318 630
SINISTRES COMPETENCE DE L'EXERCICE	48 631 024 769	8 633 622 595	39 997 402 174	40 478 133 148
COMMISSIONS ET COURTAGES	23 988 737 937	2 162 547 533	21 826 190 404	19 661 138 010
III AUTRES CHARGES (Pages 33 à 34)				
FRAIS DE PERSONNEL			5 578 000 749	5 454 342 939
IMPÔTS ET TAXES			5 559 720	5 845 527
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS			1 412 498 054	1 533 905 440
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS			418 204 453	237 674 231
FRAIS DIVERS DE GESTION			1 941 922 274	1 199 285 097
FRAIS FINANCIERS			177 229 527	238 401 393
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			925 146 743	877 027 009
TOTAL AUTRES CHARGES			10 458 561 520	9 546 481 636
RESULTAT : BENEFICE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE			11 375 036 793	8 406 223 184
TOTAL GENERAL			88 094 052 551	81 809 930 861



CREDIT	OPERATIONS BRUTES	OPERATIONS RETROCEDEES	OPERATIONS NETTES 2022	OPERATIONS NETTES 2021
I BRANCHES VIE (V)				
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	8 845 627 625	418 153 295	8 427 474 330	6 078 029 504
à ajouter : provisions mathématiques à l'ouverture de l'exercice	7 517 338 494	2 355 863 741	5 161 474 753	3 755 763 132
à déduire : provisions mathématiques à la clôture de l'exercice	10 038 942 037	2 355 863 741	7 683 078 296	5 161 650 025
PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	6 324 024 082	418 153 295	5 905 870 787	4 672 142 611
II BRANCHES NON VIE (NV)				
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	97 119 631 035	19 152 748 746	77 966 882 289	75 657 438 984
à ajouter : provisions de primes à l'ouverture de l'exercice	15 545 948 711	1 864 172 385	13 681 776 326	11 265 348 727
à déduire : provisions de primes à la clôture de l'exercice	16 021 807 453	1 934 552 506	14 087 254 947	13 439 888 269
PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	96 643 772 293	19 082 368 625	77 561 403 668	73 482 899 442
III PRODUITS FINANCIERS				
INTERETS BANCAIRES			2 222 406 423	1 937 190 673
INTERETS DES PRETS ET AUTRES REVENUS			1 904 826 651	1 319 614 218
INTERETS SUR DEPOTS ESPECES			484 993 902	396 262 867
IV AUTRES PRODUITS				
PRODUITS ACCESSOIRES			14 551 120	1 821 050
TOTAL III + IV			4 626 778 096	3 654 888 808
TOTAL GENERAL			88 094 052 551	81 809 930 861



COMPTE GENERAL DE PERTES ET PROFITS

Au 31 décembre 2022

DEBIT	2022	2021
Pertes sur exercices antérieurs	18 336 066	90 415 402
Dotations aux provisions HE	3 743 244 390	1 815 605 887
Pertes de change	115 495 711	1 307 369 038
Autres pertes exceptionnelles	320 574 121	308 687 544
Bénéfice net de l'exercice	8 219 831 232	7 349 078 419
TOTAL	12 417 481 520	10 871 156 290

CREDIT	2022	2021
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	11 375 036 793	8 406 223 184
Profits sur exercices antérieurs	5 309 666	9 157 315
Reprises de provision HE	1 031 542 341	2 434 043 539
Profits de change	3 971 901	13 931 011
Autres profits exceptionnels divers	1 620 819	7 801 241
TOTAL	12 417 481 520	10 871 156 290



TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE EN FCFA

Au 31 décembre 2022

ELÉMENTS		2022	2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
	Résultat avant Produits & charges financiers, impôts et éléments exceptionnels	6 940 039 344	4 991 556 819
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
+	Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	2 234 956 922	860 223 171
-	Reprises sur provisions	(199 102 510)	(261 859 040)
=	Résultat brut d'exploitation	8 975 893 756	5 589 920 950
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (r B.F.R.E.) :			
-	Variation des créances d'exploitation	(14 163 252 949)	306 978 434
+	Variation des dettes d'exploitation	20 183 129 143	15 183 714 185
=	Flux net de trésorerie d'exploitation	14 995 769 950	21 080 613 569
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité :			
-	Frais financiers	(177 229 527)	(238 401 393)
+	Produits financiers	4 612 226 976	3 653 067 758
-	Charges exceptionnelles liées à l'activité	(4 197 650 288)	(3 522 077 871)
+	Produits exceptionnels liées à l'activité	1 042 444 727	2 464 933 106
=	Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	16 275 561 838	23 438 135 169
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
-	Acquisitions d'immobilisations	(18 520 632 885)	(8 726 294 215)
+	Réductions d'immobilisations financières	127 601 725	174 505 453
+ / -	Variation des autres postes (dettes et créances) relatifs aux immobilisations		
=	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(18 393 031 160)	(8 551 788 762)
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT			
+	Augmentation du capital	7 229 000 000	2 065 607 593
-	Réduction de capital	-	-
-	Dividendes versés	(2 500 000 000)	(1 839 360 000)
=	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	4 729 000 000	226 247 593
VARIATION DE TRESORERIE (A + B + C)		2 611 530 678	15 112 594 000
+	Trésorerie d'ouverture	49 957 766 045	34 845 172 045
=	Trésorerie de clôture	52 569 296 723	49 957 766 045

TABLEAU STATISTIQUE SUR 5 ANS (2018-2022) DES SOUSCRIPTIONS

(Chiffres en millions de FCFA)

EXERCICE	BRANCHE	ZONE CIMA						ZONE HORS CIMA AFRIQUE			ZONE HORS CIMA HORS AFRIQUE			TOTAL GENERAL
		LEGALES	TRAITES	CL IF	FAC.CONV	FAC. LEGALES	TOTAL	C. TRAITES	FACULT.	TOTAL C.	TRAITES	FACULT.	TOTAL	
2018	NON-VIE	7 282	3 119		8 497		18 898	3 986	4 198	8 185	15 095	4 648	19 743	46 825
	VIE	2 157	2 167		962		5 286	1 323	100	1 423	2	0	2	6 711
	TOTAL	9 439	5 286		9 458		24 183	5 309	4 298	9 607	15 097	4 648	19 745	53 536
2019	NON-VIE	6 844	4 071		9 406		20 320	5 136	6 041	11 177	19 187	5 975	25 162	56 659
	VIE	3 110	2 329		691		6 130	989	20	1 009	0		0	7 139
	TOTAL	9 954	6 399		10097		26450	6 125	6 061	12 186	19 187	5 975	25 162	63 798
2020	NON-VIE	4 828	3 518	25 606	6 464		40 417	6 023	6 510	12 533	16 560	10 322	26 882	79 832
	VIE	1 131	1 748	3 260	139		6 278	840	66	906	24	0	24	7 208
	TOTAL	5 958	5 266	28 867	6 603		46 695	6 863	6 576	13 438	16 584	10 322	26 906	87 040
2021	NON-VIE	8 852	2 247	13 854	6 105	8 275	39 334	6 393	8 241	14 634	22 376	13 660	36 037	90 004
	VIE	1 657	1 978	2 730	400	115	6 880	-37	47	11	0	0	0	6 891
	TOTAL	10 509	4 225	16 585	6 505	8 390	46 214	6 356	8 288	14 644	22 376	13 660	36 037	96 895
2022	NON-VIE	9 425	2 391	14 336	9 122	9 841	45 116	6 567	7 136	13 703	24 667	13 634	38 301	97 120
	VIE	3 390	1 946	2 101	254	132	7 823	20	35	55	0	968	968	8 846
	TOTAL	12 816	4 337	16 438	9 375	9 973	52 939	6 587	7 171	13 758	24 667	14 601	39 268	105 965



February 23, 2022 08:35 AM Eastern Standard Time

LONDRES--(BUSINESS WIRE)-**AM Best** a relevé la notation de solidité financière de B (passable) à B+ (bonne) et la notation de crédit émetteur à long terme de «bb+» (passable) à «bbb-» (bonne) de la CICA Re (Compagnie commune de réassurance des États membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances, Togo). La perspective de ces notations de crédit (notations) a été révisée de positive à stable.

Ces notations reflètent la force bilancielle de la CICA Re, qu'AM Best qualifie de très solide, ainsi que sa performance opérationnelle adéquate, son profil de marché neutre et sa gestion des risques d'entreprise (ERM) marginale.

Le relèvement de ces notations reflète le renforcement du cadre et des capacités d'ERM de la CICA Re ces dernières années, pendant lesquelles la société a procédé à une revue approfondie de son cadre d'ERM en s'appuyant sur des ressources internes renforcées et des consultants en ERM externes. Au vu de ces efforts, AM Best estime que le cadre d'ERM de la CICA Re évolue et que ses capacités de gestion des risques sont globalement alignées avec le profil de ses principaux risques. Néanmoins, AM Best s'attend à d'autres développements de l'ERM, notamment au fur et à mesure de l'intégration du cadre d'ERM dans la prise de décision et les opérations de la société.

La force bilancielle de la CICA Re est étayée par sa capitalisation ajustée aux risques, qui était catégorisée au niveau le plus élevé à la fin de l'année 2020, telle que mesurée par le Best Capital Adequacy Ratio (BCAR) (ratio de suffisance de capital de Best). AM Best estime que la capitalisation ajustée aux risques de la CICA Re restera confortablement au niveau le plus élevé malgré l'augmentation des risques de souscription liée à la croissance de la société à la suite des récentes modifications des cessions obligatoires applicables dans la région de la CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances). La capitalisation ajustée aux risques de la CICA Re est soutenue par sa bonne flexibilité financière, démontrée par la réussite de son augmentation de capital souscrite par les actionnaires existants et par de nouveaux actionnaires. Le capital libéré, qui s'élevait à 31 millions USD (20 milliards FCFA, ou XOF) depuis 2018, a ainsi été augmenté pour atteindre 86 millions USD (50 milliards XOF) fin 2021.

La CICA Re a un historique de performance opérationnelle adéquate, avec un rendement moyen pondéré des capitaux propres sur cinq ans (2016-2020) de 9% reflétant des résultats techniques robustes, ainsi qu'un ratio combiné moyen pondéré sur cinq ans (2016-2020) de 96% (tous deux tels que calculés par AM Best) et des résultats d'investissements satisfaisants. La société a déclaré un bénéfice net de 10,8 millions USD (5,7 milliards XOF) en 2020, contre 8,7 millions USD (5,1 milliards XOF) en 2019, grâce à l'amélioration de ses résultats techniques. À l'avenir, AM Best s'attend à ce que des résultats de souscription solides et continus, favorisés par la rentabilité sous-jacente des marchés de l'assurance dans la zone CIMA, soient soutenus par de bons revenus de placements.

L'évaluation du profil de marché neutre de la CICA Re reflète sa bonne position sur le marché de la région CIMA, où la société bénéficie de cessions obligatoires sur les activités de réassurance et d'assurance directe et de solides relations avec les cédantes locales. Les primes émises brutes de la société ont augmenté, passant de 109 millions USD (64 milliards XOF) en 2019 à 163 millions USD (87 milliards XOF) en 2020. CICA Re continue également de développer un portefeuille d'opérations conventionnelles d'open-market émanant de la région CIMA, d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient et qui représentait 59% des primes émises brutes en 2020. Malgré l'importante



présence régionale de la CICA Re, l'évaluation de son profil de marché reste limitée par l'échelle modeste de la société par rapport aux références internationales, en raison de la petite taille de la zone CIMA, et le rôle de réassureur suiveur de la CICA Re.

Ce communiqué de presse concerne les notations de crédit publiées sur le site d'AM Best. Pour toute information de notation relatives à la publication et aux divulgations pertinentes, notamment les informations du bureau responsable de l'émission de chacune des notations individuelles référencées dans ce communiqué, veuillez consulter la page consacrée à la [récente activité de notation](#) d'AM Best. Pour plus d'informations concernant l'utilisation et les limites des avis de notation de crédit, veuillez consulter le [Guide des notations de crédit de Best](#). Pour plus d'informations concernant une bonne utilisation des notations de crédit de Best et des communiqués de presse d'AM Best par les médias, veuillez consulter le [Guide pour les médias : bonne utilisation des notations de crédit de Best et des communiqués de presse concernant les mesures de notations d'AM Best](#).

AM Best est une agence de notation de crédit, un éditeur de presse et un fournisseur d'analyses de données d'envergure mondiale spécialisé dans le secteur de l'assurance. La société, dont le siège social se trouve aux États-Unis, exerce ses activités dans plus de 100 pays et possède des bureaux régionaux à Londres, Amsterdam, Dubaï, Hong Kong, Singapour et Mexico. Pour de plus amples renseignements, visitez www.ambest.com.

Copyright© 2022 par AM Best Rating Services, Inc. et/ou ses filiales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

Contacts

Martina Seydoux
Analyste financière
+44 20 7397 0308
martina.seydoux@ambest.com

Christopher Sharkey
Directeur, Relations publiques
+1 908 439 2200, ext. 5159
christopher.sharkey@ambest.com

Alex Rafferty, ACA
Directeur adjoint, Pôle analytique
+44 20 7397 0312
alex.rafferty@ambest.com

Jim Peavy
Directeur de la communication
+1 908 439 2200, ext. 5644
james.peavy@ambest.com



Source AM BEST



Credit Rating Announcement

GCR affirms CICA Re's international and national scale financial strength ratings of BB+ and AAA_(FG), with both ratings maintained on Stable Outlook.

Rating action

Ebene, 25 April 2022 – GCR Ratings ("GCR") has affirmed Joint Reinsurance Company of Member States of CIMA's ("CICA Re", "reinsurer") international scale financial strength rating of BB+ and national scale financial strength rating of AAA_(FG), with both ratings maintained on Stable Outlook.

Rated entity / issue	Rating class	Rating scale	Rating	Outlook/Watch
Joint Reinsurance Company of Member States of CIMA	Financial strength	International	BB+	Stable Outlook
	Financial strength	National	AAA _(FG)	Stable Outlook

Rating rationale

The affirmation of CICA Re's financial strength ratings reflects the sustained strong financial profile of the reinsurer, notably supported by solid capitalisation and improvements in liquidity, despite business expansion from the new legal cession arrangement. In the meantime, the overall business profile remained largely unchanged, although we note an ongoing capital raising exercise, which could improve the reinsurer's status and diversification outside the Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurance ("CIMA") Zone over the longer term, while cementing its financial profile within strong range.

Liquidity strengthened with the continued implementation of a conservative investment strategy, evidenced by: (i) investments in cash and cash equivalents (mainly in short-term deposits) increasing by 21% in FY20 from prior year (FY19: 68%), and (ii) interest securities (incl. government bonds) increasing by 176% in FY20 (FY19: -68%). As such, cash and stressed financial assets coverage of net technical liabilities increased to 1.7x in FY20 from 1.4x in FY19, while operational cash coverage equated to 11 months (FY19: 9 months). We expect liquidity to remain at improved levels over the medium term, with potential for further improvements in the factor assessment upon the finalisation of the capital increase.

Capitalisation also remained strong, supported by sound internal capital generation, along with incremental capital



injections, which could boost the reinsurer's capital base from XOF 50bn to XOF 60bn over the short to medium term. Consequently, the GCR capital adequacy ratio ("CAR") is likely to be maintained above 3.0x, largely enough to cater for the growth in aggregate risks due to the widening of legal cessions in the CIMA Zone, as well as marketing activities outside the local market.

Earnings are viewed to be healthy, even though the loss ratio has increased from 48% in FY20 to 53% in FY21, after implementing a prudent claim reserving approach on the new legal cessions. We therefore expect the loss ratio to remain close to the five-year average at around 50% in the next 12-18 months, stabilised by ongoing portfolio cleaning exercises outside the CIMA region. We also note that the underwriting improvements in the recent five years are a function of improving scale efficiencies, evidenced by the decrease in the operating expense ratio from 20% in FY13 to 13% in FY20 and FY21. Nonetheless, the FY21 underwriting margin and net return on revenue of the reinsurer remained subdued at around 10.4% and 9.6% respectively (FY20: 11.9% and 8.1%), due among other factors to foreign exchange losses, while the earnings profile of the reinsurer remains structurally limited by low investment yields relative to peers.

Membership strength and diversity remained unchanged, although note is taken that the ongoing capital increase is likely to see the entry of a strategic shareholder, who could somewhat strengthen CICA Re's membership base. In addition, the reinsurer could benefit over the longer term from more diversification outside the CIMA Zone, balancing increased exposure to this relatively weaker market stemming from the new legal cession arrangement. As a result, the reinsurer's ability to develop a meaningful diversification outside the primary market, while adequately fulfilling its mandate in the CIMA region, represents a key rating consideration over the medium to long-term.

Outlook statement

The Stable Outlook reflects GCR's view that the reinsurer will maintain a financial profile strong enough to absorb pressures from exposures to the weaker jurisdictions of the CIMA Zone over the medium term. Earnings are expected to remain healthy as portfolio cleaning exercises are conducted, and revenue increases with the widening of legal cessions. Meanwhile, liquidity and capitalisation strengths will be reinforced by a stable and conservative investment strategy. This financial profile is likely to be further supported by the ongoing capital increase, which is expected to see the entry of a strategic shareholder. As such, CICA-Re's membership could be somewhat strengthened upon the finalisation of its capital raise, and eventually benefit over the longer term from more diversification outside the CIMA Zone.

Rating triggers

A positive rating action on the international scale financial strength rating may result from a strengthening in the membership base, along with a material improvement in earnings, and/or sustained improvements in liquidity. In contrast, downward rating pressure could stem from lack of meaningful diversification outside the CIMA zone to counterbalance the weaker credit profile of the regional market. Furthermore, a deterioration in the earnings profile that negatively impacts on capitalisation and liquidity could result in negative rating action.

Analytical contacts

Primary analyst	Vinal Ramdenee	Senior Analyst
Ebene, MU	VinalR@GCRratings.com	+27 11 784 1771
Secondary analyst	Fleur Ngassa	Analyst: Insurance ratings
Johannesburg, ZA	MarlaineN@GCRratings.com	+27 11 784 1771



Committee chair
Johannesburg, ZA

Godfrey Chingono
GodfreyC@GCRratings.com

Deputy Sector Head: Insurance Ratings
+27 11 784 1771

Related criteria and research

Criteria for the GCR Ratings Framework, January 2022
Criteria for Rating Supranational Institutions, May 2019
Criteria for Rating Insurance Companies, May 2019 - GCR
Ratings Scales, Symbols & Definitions, May 2019 - GCR
Country Risk Scores, December 2021
GCR Insurance Sector Risk Scores, March 2022



41^{ème}

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**DES ACTIONNAIRES
DE LA CICA-RE**



Siège Social
VISIOCONFERENCE
07 JUIL 2023







Compagnie Commune de Réassurance des Etats Membres
de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances

www.cica-re.com